

CLIENTS DES SERVICES
D'ENGAGEMENT
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2024

© Ethos, mars 2025

Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet du consentement de la Fondation Ethos, Genève. Toute citation doit s'effectuer avec l'indication de la source.

Imprimé sur papier recyclé 100 % à base de vieux papiers, certifié « Blauer Engel ».

www.ethosfund.ch

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

Table des matières

L'ENGAGEMENT : UNE VUE D'ENSEMBLE	5
1. PRÉFACE	6
2. INTRODUCTION	7
2.1 UNIVERS D'ENTREPRISES	7
2.2 THÈMES DE DIALOGUE	7
2.3 TYPES DE DIALOGUE ET INTENSIFICATION	8
2.4 PROCESSUS D'ENGAGEMENT	10
2.5 RESSOURCES	10
2.6 NOTE	10
2.7 CLIENTS DES SERVICES D'ENGAGEMENT AU 31.12.2024	11
3. CHIFFRES CLÉS EN 2024	12
3.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT	12
3.2 ENTREPRISES CIBLÉES	14
3.3 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT	15
VUE D'ENSEMBLE DES THÈMES D'ENGAGEMENT	16
ENVIRONNEMENT	18
ACTIVITÉS EN SUISSE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	19
CAMPAGNES INTERNATIONALES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	20
STRATÉGIES NET ZÉRO CRÉDIBLES	20
BANKING ON LOW-CARBON FUTURE	20
INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE	21
PARTICIPATION AU CDP	21
CLIMATE ACTION 100+	21
NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE	22
VOTE SUR LE CLIMAT DANS LES ENTREPRISES BRITANNIQUES	22
ACTIVITÉS EN SUISSE SUR LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ	24
CAMPAGNES INTERNATIONALES D'ENGAGEMENT SUR LA NATURE ET BIODIVERSITÉ	25
DE LA POLLUTION PLASTIQUE À LA CIRCULARITÉ	25
VALUING WATER FINANCE INITIATIVE	26
DÉCLARATION D'INVESTISSEURS VISANT À RÉDUIRE LES EMBALLAGES ET LES DÉCHETS PLASTIQUES	26
NATURE ACTION 100	26
SPRING	27

DÉCLARATION D'INVESTISSEURS POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE	27
DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX ENTREPRISES PÉTROCHIMIQUES SUR LE PLASTIQUE	27
INVESTOR POLICY PLATFORM FOR BIODIVERSITY	27
SOCIAL	28
ACTIVITÉS EN SUISSE POUR LE RESPECT DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DROITS HUMAINS	29
CAMPAGNES INTERNATIONALES D'ENGAGEMENT SUR LE SOCIAL	30
DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE	30
TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE	30
ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES	30
KNOWTHECHAIN	31
DÉVELOPPEMENT DE LA CONVENTION « ACCORD »	31
WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)	31
PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE	32
SOUTIEN PAR LES INVESTISSEURS AU STANDARD SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK	32
AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU « CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK » (CHRB)	32
GROUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS - RÉGION AUTONOME OUÏGHOURE DU XINJIANG	33
LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE	33
INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES	33
LETTRÉ D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHÂÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI-CONDUCTEURS	33
ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES	34
ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE	34
ADVANCE - INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES	34
COLLABORATION DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LES DROITS HUMAINS	35
LETTRÉ DE SOUTIEN POUR L'INTERDICTION DES CLAUSES DE NON-CONCURRENCE AUX ETATS-UNIS	35
IMPORTANCE DES NORMES SOCIALES POUR L'INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD (ISSB)	35
SOUTIEN DES INVESTISSEURS À UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS	36
SOUTIEN D'UNE LÉGISLATION SUR LA DILIGENCE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DROITS HUMAINS AU ROYAUME-UNI	36
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	37
ACTIVITÉS EN SUISSE AUPRÈS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION	38
ACTIVITÉS EN SUISSE SUR LES POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION	39
ACTIVITÉS EN SUISSE SUR LA RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE	41

ACTIVITÉS EN SUISSE SUR LE REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	42
CAMPAGNES INTERNATIONALES D'ENGAGEMENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	43
LETTRE AUX GÉRANTS POUR ENCOURAGER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	43
RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES	43
RÉMUNÉRATION RESPONSABLE	44
ADOPTION MONDIALE DES NORMES S1 ET S2 DE L'ISSB EN MATIÈRE DE RAPPORT DE DURABILITÉ	44
INVESTOR COALITION FOR EQUAL VOTES	44
LETTRE DES INVESTISSEURS POUR UNE CONDUITE RESPONSABLE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES VIRTUELLES DANS LES ENTREPRISES CANADIENNES	45
CAMPAGNE CONTRE LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES UNIQUEMENT VIRTUELLES EN ALLEMAGNE	45
CAMPAGNES CONTRE LES VIOLATIONS DES NORMES INTERNATIONALES	46
CAMPAGNE 2022	46
CAMPAGNE 2024	46
THÈME PONCTUEL EN SUISSE	48
CHANGEMENTS STATUAIRES	49
ÉTUDES DE CAS	50
EXEMPLES DE DIALOGUE PAR SOCIÉTÉ EN SUISSE	51
ANNEXES	54
ENTREPRISES SUISSES ANALYSÉES	55
SWISS STEWARDSHIP CODE	59
SWISS STEWARDSHIP CODE TABLEAU DE RÉFÉRENCES	60
GLOSSAIRE	61





L'ENGAGEMENT : UNE
VUE D'ENSEMBLE

1. Préface

Cette année encore, les évolutions réglementaires ont joué un rôle majeur, notamment la directive européenne sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité, qui est entrée en vigueur en juillet 2024. Lors de nos dialogues avec les entreprises, nous avons constaté que cette directive exerce une influence très positive sur la manière dont les entreprises gèrent leurs chaînes d'approvisionnement. 2024 a également été l'année de la mise en œuvre de l'article 964 du Code des Obligations (CO) en Suisse qui demande aux entreprises d'une certaine taille de préparer un rapport de durabilité et de le soumettre au vote de leurs actionnaires.

Comme le montre ce rapport, l'entrée en vigueur de la loi ne signifie pas que la qualité du reporting de durabilité est désormais à la hauteur. Bien au contraire, une étude d'Ethos publiée en octobre 2024 a montré que des efforts importants restaient encore à faire dans ce domaine. La loi donne néanmoins le pouvoir aux actionnaires, par le biais du vote en assemblée générale, d'influer sur la qualité et le niveau de transparence des futurs rapports de durabilité des entreprises dont ils sont les copropriétaires. Ethos a fait usage de ce nouveau droit et refusé les rapports des entreprises suisses dont la qualité était insuffisante. Cela a conduit à de nombreux échanges constructifs avec les entreprises concernées.

La biodiversité a également été au centre des préoccupations en 2024. Ethos a rejoint la campagne internationale d'engagement collectif Spring, coordonnée par les « Principles for Responsible Investment » (PRI) qui collabore avec les entreprises et les autorités pour promouvoir des actions concrètes en faveur de la protection de la nature. Son objectif est de maximiser l'influence des investisseurs afin de contribuer à l'ambition mondiale de stopper et inverser la perte de biodiversité d'ici 2030.

Le changement climatique reste également une priorité, c'est pourquoi la campagne d'engagement pour des stratégies crédibles de neutralité carbone a été poursuivie cette année avec un rythme soutenu et des mesures intensifiées. Elle incite les entreprises des secteurs à forte intensité de CO₂ à adopter des stratégies adaptées. Cela inclut la fixation d'objectifs de réduction fondés scientifiquement et validés par des tiers, l'assurance d'une expertise sur le changement climatique au niveau du conseil d'administration, ainsi que le lien entre les objectifs de réduction et la rémunération variable.

En matière de droits humains et de droits du travail, Ethos a conclu cette année une campagne internationale qui visait six entreprises technologiques européennes, les appelant à améliorer la gestion de leurs chaînes

d'approvisionnement afin de prévenir le travail forcé. En particulier, elles ont mis à jour leurs codes de conduite des fournisseurs pour mieux protéger les travailleurs contre les risques de travail forcé liés aux agences de recrutement.

Dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, Ethos a bénéficié d'un élan significatif, notamment grâce au lancement d'une campagne visant à inciter les entreprises européennes à adopter des pratiques de rémunération responsables. Un aspect central concerne la rémunération des dirigeants, en particulier le rapport entre la rémunération variable et le salaire de base. Par ailleurs, des critères de durabilité devraient être intégrés aux modèles de rémunération. En outre, en collaboration avec notre partenaire allemand, une campagne contre les assemblées générales entièrement virtuelles a été lancée, une pratique qui, malheureusement, tend à devenir la norme en Allemagne, mais qui nuit à la démocratie actionnariale.

Ce rapport détaille les nombreuses démarches qui ont été effectuées par les équipes d'analystes d'Ethos tout au long de l'année pour promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance auprès des plus grandes entreprises cotées en Suisse et à l'international sur les thématiques choisies par les membres des pools d'engagement d'Ethos.

La motivation et les convictions des équipes d'Ethos permettent année après année de sensibiliser les entreprises et de les encourager à mieux tenir compte de l'intérêt à long terme de l'ensemble de leurs parties prenantes dans leurs activités. Les vents contraires soufflant en ce début d'année 2025 sur l'ensemble des valeurs défendues par Ethos confirment plus que jamais la pertinence pour les investisseurs de se regrouper pour défendre une vision plus inclusive et durable de la finance et de l'économie en général.

Matthias Narr
Head Engagement

2. Introduction

Ce rapport synthétique des activités d'engagement réalisées en 2024 présente un résumé des démarches effectuées et des principaux résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par la Fondation Ethos avec les entreprises. Le rapport détaillé des activités d'engagement est transmis uniquement aux clients des services d'engagement. Le dialogue mené avec les entreprises étant essentiellement fondé sur la discrétion, le rapport détaillé n'est pas public.

Par souci de clarté, « Ethos » sera utilisé tout au long de ce rapport pour faire référence aux activités d'engagement.

2.1 UNIVERS D'ENTREPRISES

En Suisse, depuis 2017, l'univers des entreprises analysées se compose des 150 plus grandes entités cotées définies au début de l'année. Les résultats de chaque année sont présentés au 31 décembre.

Les termes « univers », « univers analysé », « univers d'analyse » et « univers d'engagement » font référence à ces 150 sociétés (voir liste en annexe).

À l'international, les entreprises avec lesquelles Ethos mène des actions d'engagement font partie des indices MSCI World ex-CH et MSCI World Emerging Markets Top 250. En cas de pertinence particulière sur un thème donné, un dialogue peut également être mené avec des entreprises sélectionnées en dehors de ces indices.

En outre, certaines entreprises suisses peuvent être visées dans le cadre de certaines campagnes internationales d'engagement collectif.

2.2 THÈMES DE DIALOGUE

Les thèmes de dialogue traités en 2024 ont été approuvés par les membres des pools d'engagement au cours de l'assemblée annuelle du 16 novembre 2023.

En Suisse, il s'agit des thèmes suivants :

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- stratégie et gestion des risques en matière de changement climatique ;
- prise en compte du changement climatique dans les activités de financement et d'assurance ;

- transparence en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES), des mesures de réduction prises, des progrès réalisés et des actions prévues pour l'avenir ;
- vote sur la stratégie climatique des plus grands émetteurs de GES – vote dit « Say on Climate ».

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

- conseil d'administration : composition et fonctionnement du conseil ;
- rémunérations des instances dirigeantes ;
- qualité et vérification du reporting environnemental et social ;
- responsabilité fiscale des entreprises ;
- responsabilité numérique des entreprises.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

- stratégie et reporting en matière de respect des droits humains, des travailleurs et des travailleuses ;
- participation à la « Workforce Disclosure Initiative » (WDI) ;
- mise en œuvre de la stratégie au niveau de la chaîne d'approvisionnement ;
- programme de promotion de la diversité ;
- publication des « gender pay gap ratios ».

NATURE ET BIODIVERSITÉ

- rédaction d'un document sur les attentes d'Ethos dans le domaine de la nature sur la base des travaux du TNFD ;
- rôle d'investisseur principal pour trois sociétés suisses dans le cadre de la campagne collaborative Nature Action 100 (NA100).

ENGAGEMENT RÉACTIF (« BOTTOM-UP »)

- dialogue ponctuel sur les changements statutaires liés à la révision du Code des obligations ;

- dialogue avec les entreprises en raison de controverses dont elles font l'objet.

À l'international, les thèmes de dialogue sont le changement climatique et la biodiversité pour l'engagement environnemental, les droits humains et des travailleurs pour l'engagement social. Dans le domaine de la gouvernance, l'accent est mis sur les droits des actionnaires et la rémunération.

Les quatre thèmes couvrent un total de 19 sujets définis par Ethos. Une campagne peut couvrir un ou plusieurs sujets. Les sujets ainsi que les principes du UN Global Compact (UNGC) et les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) couverts sont indiqués pour chaque campagne internationale dans la version détaillée du rapport.

2.3 TYPES DE DIALOGUE ET INTENSIFICATION

Afin d'effectuer le service d'engagement le plus efficace possible, Ethos utilise différentes approches de dialogue actionnarial. Le dialogue direct avec les entreprises est confidentiel et basé sur la confiance mutuelle. Toutefois, lorsque le dialogue n'aboutit pas ou dans le cas d'entreprises présentant des déficits graves, Ethos peut décider d'augmenter l'intensité de ses mesures.

ENGAGEMENT DIRECT AUPRÈS DES ENTREPRISES

En fonction des circonstances, Ethos entretient des échanges avec les entreprises dans le cadre de visites, de conférences téléphoniques, de courriers ou de courriels. En général, le dialogue avec une entreprise va toucher plusieurs thématiques. Il arrive également qu'Ethos conduise un dialogue avec plusieurs entreprises simultanément sur une thématique précise. Ce type de dialogue est généralement mené lorsqu'un nouveau sujet est abordé.

En Suisse, à la fin de chaque année, Ethos communique aux entreprises cotées l'évolution de ses attentes pour l'année suivante dans le cadre de courriers informant de la nouvelle édition de ses lignes directrices de vote. Ainsi, en 2024, Ethos a mis en avant ses nouvelles attentes concernant le nombre de mandat maximal des membres du conseil d'administration et l'exigence d'une représentation féminine d'au moins 30% dans cet organe.

Après les assemblées générales (AG), Ethos envoie généralement un rapport d'analyse détaillé aux entreprises concernées et peut aussi fournir la notation ESG sur demande.

À l'international, Ethos mène un dialogue direct avec des entreprises soigneusement sélectionnées. Les dialogues directs peuvent prendre différentes formes :

- dialogue direct au sein des campagnes propres à Ethos dont les thèmes, les indicateurs et les entreprises ciblées sont directement validés par les membres de

l'EEP International: les entreprises ciblées sont sélectionnées en fonction de leur capitalisation boursière, de leur exposition au thème et de des perspectives de succès ;

- dialogue direct avec une ou plusieurs entreprises dans le cadre d'une campagne internationale d'engagement collectif : les thèmes, les indicateurs et les entreprises ciblées sont validés par l'organisation qui coordonne la campagne.

ENGAGEMENT COLLECTIF AUPRÈS DES ENTREPRISES

L'engagement collectif est mené, en collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels, sur des sujets Environnement, Social et Gouvernance (ESG) d'intérêt commun. Ce type de dialogue prend en général la forme de campagnes collectives internationales auxquelles participent souvent un grand nombre d'investisseurs, ce qui permet d'accroître ainsi l'impact des activités d'engagement. Elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée. Plusieurs de ces campagnes s'inscrivant sur la durée visent des entreprises cotées (en Suisse ou à l'étranger). En 2024, Ethos a soutenu de nombreuses campagnes collectives, en particulier au niveau international.

Pour chaque campagne proposée, Ethos prépare un dossier et effectue toutes les formalités administratives afin d'y participer. Les membres de l'EEP International signent les campagnes à titre individuel.

Dans le cas de campagnes d'engagement collectif s'étendant sur plusieurs années, Ethos effectue un suivi des développements et des activités pendant la durée de ces campagnes.

Certaines de ces campagnes visent des entreprises suisses, en particulier les campagnes suivantes :

- Banking on low carbon future (UBS) ;
- Climate Action 100+ (Holcim et Nestlé) ;
- engagement collectif pour l'inclusion numérique (Logitech et Swisscom) ;
- Nature Action 100+ (Nestlé, Novartis et Roche) ;
- Campagne « Spring » (Clariant) ;
- plateforme des investisseurs pour les salaires de subsistance (Richemont) ;
- Workforce Disclosure Initiative (28 entreprises suisses visées).

INTERVENTIONS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'intervention en AG est un moyen qui peut s'avérer efficace pour intensifier le dialogue discret conduit avec les entreprises. En effet, lors de l'AG, les demandes sont adressées de manière publique devant les autres actionnaires, mais aussi devant le conseil d'administration et la direction générale. De plus, ces interventions font régulièrement l'objet d'une couverture médiatique.

En 2024, Ethos est intervenu dans le cadre de quatre AG suisses physiques (Nestlé, Novartis, Sika et UBS) et lors d'une AG virtuelle (Swatch Group).

NESTLÉ

Ethos est intervenu lors de l'AG de Nestlé pour relever trois points principaux. Premièrement, la nature consultative du vote sur le rapport de durabilité qui, selon Ethos, aurait dû être un vote contraignant ainsi que la qualité insuffisante de ce rapport qu'Ethos a par conséquent recommandé de refuser. Ethos a également publiquement apporté son soutien à une résolution d'actionnaires qui demandait à Nestlé de se fixer un objectif sur la proportion de ses ventes liées à des produits sains. Finalement, Ethos a appelé à une plus grande transparence du rapport de rémunération qui est l'un des moins explicites des sociétés du SMI.

NOVARTIS

Ethos est intervenu dans le cadre de l'AG ordinaire de Novartis pour faire part de son avis que le vote sur le rapport de durabilité devait être de nature contraignante et non consultative. Bien qu'Ethos ait recommandé d'approuver ledit rapport, il a été demandé une plus grande transparence concernant la thématique de la biodiversité. Ethos a également critiqué le système de rémunération et la hausse des montants payés au cours des dernières années.

SIKA

Ethos est intervenu à l'AG de Sika afin de prendre congé du président, M. Paul Hälg, qui tirait sa révérence à cette occasion. Président de la société depuis 12 ans, M. Hälg a grandement contribué à maintenir l'indépendance de la société lorsque la famille Burkard qui détenait 16.1 % du capital mais 52.4 % des droits de vote a annoncé, en décembre 2014, vouloir vendre sa participation au groupe français concurrent, Saint-Gobain. Ethos était intervenu à cette époque en déposant une résolution d'actionnaire à l'AG pour supprimer la clause d'opting-out des statuts de l'entreprise mais également comme intervenant accessoire pour défendre le conseil d'administration dans le procès intenté par la famille Burkard. Cette bataille se termina finalement en mai 2018

après qu'un arrangement eu été trouvé entre les différentes parties, garantissant ainsi l'indépendance de Sika.

SWATCH GROUP

Ethos est intervenu lors de l'AG de Swatch qui s'est tenue de manière virtuelle pour la seconde année consécutive. En plus de réitérer ses demandes pour organiser à nouveau une AG physique, Ethos a fait part de sa déception concernant les changements proposés au conseil d'administration. En effet, un nouveau membre était certes proposé à l'élection cette année, mais il s'agissait d'un représentant de la famille Hayek et donc d'un membre non-indépendant et cela alors même qu'aucun des membres actuels du conseil n'est considéré comme indépendant.

UBS

Lors de l'AG d'UBS, Ethos est intervenu pour demander davantage de retenue sur les salaires de ses dirigeants et éviter ainsi des prises de risques excessives et dommageables pour la banque et la place financière suisse en général. Ces préoccupations sont illustrées par la rémunération reçue par le directeur, M. Sergio Ermotti, qui a touché 14.4 millions de francs pour neuf mois d'activités en 2023.

RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Lorsque le dialogue direct ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés, il est parfois indispensable d'intensifier les mesures d'actionnariat actif et de déposer des résolutions d'actionnaires lors des AG de certaines entreprises. En 2024, Ethos n'a pas déposé de résolution d'actionnaire lors des AG d'entreprises suisses.

En revanche, à l'international, Ethos a déposé une résolution d'actionnaires lors des assemblées de Yara International au sujet de ses émissions de CO₂ du domaine 3 et de Shell afin d'aligner ses objectifs climatiques sur les Accords de Paris.

DÉMARCHES JURIDIQUES

Dans des cas exceptionnels, des mesures juridiques peuvent être prises. En 2024, Ethos a entamé des démarches juridiques à l'encontre de l'entreprise TotalEnergies parce que le conseil d'administration a refusé d'inscrire à l'ordre du jour de l'AG une résolution d'actionnaire qui avait été déposée.

ENGAGEMENT RÉGLEMENTAIRE

Ce type de dialogue a lieu auprès de différents organismes ou autorités exerçant une influence sur les conditions-cadres des entreprises cotées (régulateurs, parlements, organes faitiers).

En Suisse, Ethos a régulièrement des échanges avec différentes autorités régulatrices, politiques ou de surveillance. Dans plusieurs cas, Ethos a été invité à participer à des consultations menées par ces organismes. Ainsi, au cours des dernières années, Ethos a participé à des consultations organisées notamment par l'opérateur de la bourse suisse (SIX Group), la FINMA, le Parlement et ses commissions, l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR), le SECO, economiesuisse, SwissHoldings et EXPERTsuisse. Divers thèmes ont été abordés lors de ces échanges, en particulier en prévision des changements de la législation sur les sociétés anonymes ou de l'introduction de nouvelles dispositions dans la législation existante.

En 2024, en particulier, Ethos a pu participer aux consultations suivantes :

ORDONNANCE SUR LA PROTECTION DU CLIMAT

En avril 2024, Ethos a pris part à la consultation concernant l'ordonnance sur la protection du climat (OCI) qui vise à mettre en œuvre la loi fédérale sur le climat et l'innovation acceptée par le peuple le 18 juin 2023. Globalement satisfait par cette ordonnance, Ethos a néanmoins suggéré de renforcer les exigences pour le secteur financier. En effet, celui-ci est amené à jouer un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs climatiques que s'est fixé la Suisse par une réorientation des capitaux vers des activités plus durables. Ainsi, Ethos a proposé de joindre le secteur financier à la plateforme pour l'adaptation aux changements climatiques et de rendre le test climatique obligatoire.

RÉVISION DU CODE DES OBLIGATIONS CONCERNANT LA TRANSPARENCE SUR LES QUESTIONS DE DURABILITÉ

En octobre 2024, Ethos a pu prendre part à une consultation lancée par le Conseil fédéral au sujet de la modification des articles 964a ss du Code des obligations (CO) relatifs à la transparence sur les questions de durabilité. Ethos a salué dans son ensemble les propositions du Conseil fédéral qui visent notamment à adapter le cadre législatif suisse à celui de l'Union européenne. Dans le cadre de cette consultation, Ethos a notamment suggéré de clarifier les conséquences d'un refus du rapport de durabilité par les actionnaires et que le vote sur ce dernier soit obligatoirement distinct de celui sur les comptes annuels.

À l'international, en 2024, l'engagement a eu lieu au moyen d'envoi de lettres ou déclarations signées collectivement avec d'autres investisseurs institutionnels.

2.4 PROCESSUS D'ENGAGEMENT

Dans la mesure du possible, Ethos définit cinq étapes pour mesurer l'avancée du processus d'engagement direct

avec les entreprises au sein de ses campagnes propres internationale :

- Étape 1 : une lettre est envoyée à la présidence du conseil d'administration.
- Étape 2 : un contact direct est établi avec l'entreprise.
- Étape 3 : l'entreprise accepte l'enjeu et est ouverte au dialogue.
- Étape 4 : l'entreprise développe une stratégie sérieuse sur l'enjeu.
- Étape 5 : l'enjeu est traité et des mesures convaincantes sont mises en place.

Ces étapes permettent de suivre les efforts des entreprises et de mesurer les progrès réalisés.

2.5 RESSOURCES

Le dialogue avec les entreprises hors de Suisse et la coordination des campagnes d'engagement collectif sont principalement assurés par l'équipe d'« Engagement International » (quatre membres). Le dialogue avec les entreprises cotées en Suisse est quant à lui principalement assuré par l'équipe « Proxy Voting » (11 membres). Une étroite collaboration existe entre les deux équipes et les dialogues avec les entreprises suisses ciblées dans le cadre des campagnes d'engagement collectif internationales sont menés conjointement. L'ensemble des activités d'engagement sont sous la direction du « Head Engagement ».

En outre, les deux équipes bénéficient du soutien de l'équipe « Sustainability Research » (sept membres), par exemple sous la forme d'analyses et d'études sur des thèmes de durabilité pertinents et des entreprises spécifiques.

Les collaborateurs et collaboratrices des équipes impliquées dans le dialogue actionnarial disposent d'une longue expérience dans les domaines de la durabilité, du « proxy voting » et de l'engagement. La composition des équipes est équilibrée en termes de genre. Les collaborateurs et collaboratrices ont également des formations différentes -des sciences économiques aux relations internationales en passant par les sciences de l'environnement- ce qui garantit également une diversité d'opinions et permet d'appréhender et de discuter de différents aspects. L'ensemble des membres des équipes et leurs fonctions sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

2.6 NOTE

Être client des services d'engagement d'Ethos ne requiert pas de prise de décision ou d'action collective en ce qui concerne l'acquisition, la détention, la cession de titres et/ou le vote. Les clients sont des fiduciaires indépendants responsables de leurs propres décisions d'investissement et de vote et agissent de manière indépendante pour définir leur propres stratégies, politiques et pratiques en fonction de leurs propres intérêts.

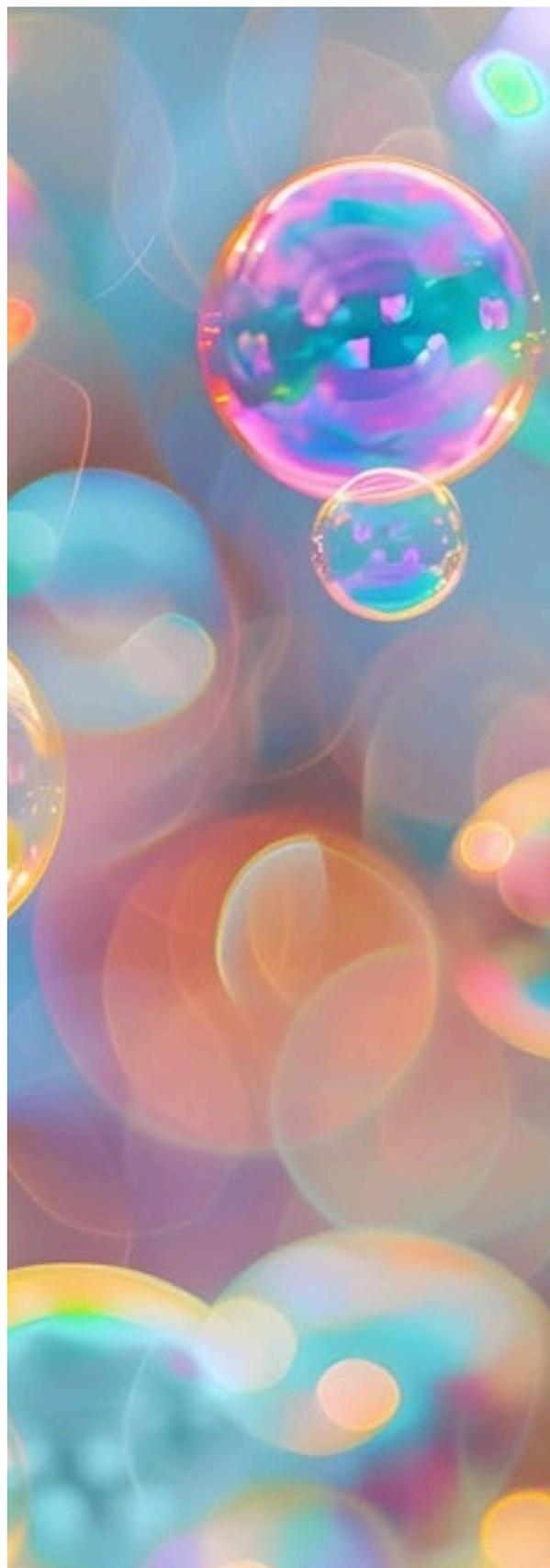
2.7 CLIENTS DES SERVICES D'ENGAGEMENT AU 31.12.2024

8
clients

2.7.1 LISTE DES CLIENTS

- Aargauische Kantonalbank
- Alternative Bank Schweiz
- Banque Cantonale Vaudoise
- Basellandschaftliche Kantonalbank
- Berner Kantonalbank*
- Graubündner Kantonalbank
- Invethos*
- Raiffeisen Schweiz

* engagement auprès des entreprises suisses uniquement



3. Chiffres clés en 2024

3.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT

61

CAMPAGNES D'ENGAGEMENT AU COURS DE L'ANNÉE

12

DONT NOUVELLES CAMPAGNES D'ENGAGEMENT AU COURS DE L'ANNÉE

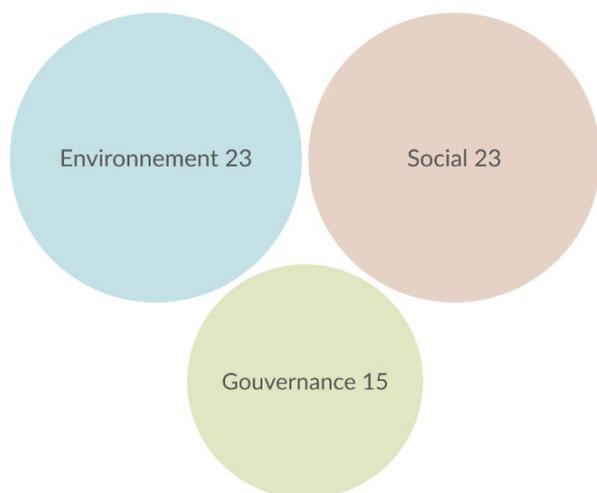
20

DONT CAMPAGNES DIRECTES D'ENGAGEMENT AU COURS DE L'ANNÉE

10

DONT CAMPAGNES D'ENGAGEMENT RÉGLEMENTAIRE

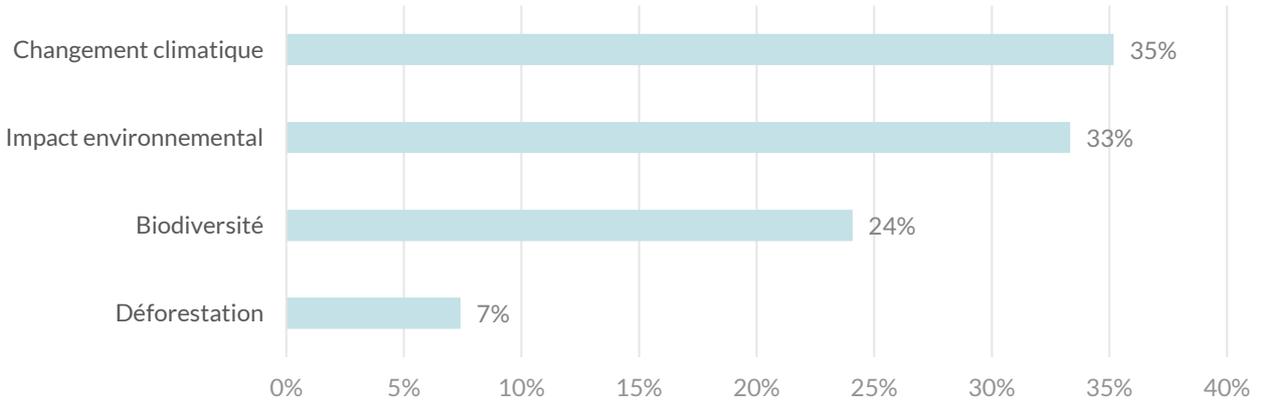
GRAPHIQUE 1 : NOMBRE DE CAMPAGNES PAR PILIER



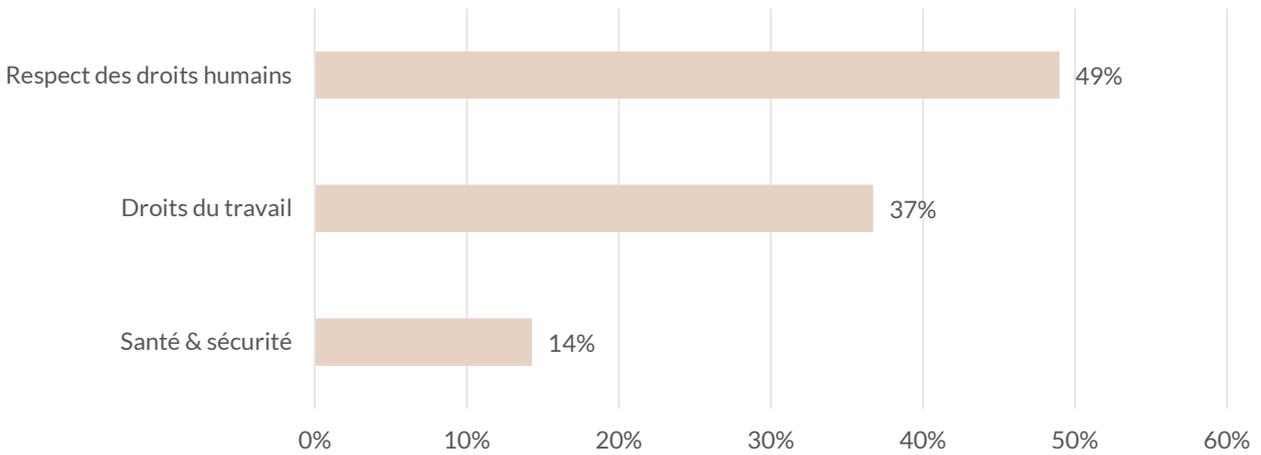
GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CAMPAGNES PAR PILIER



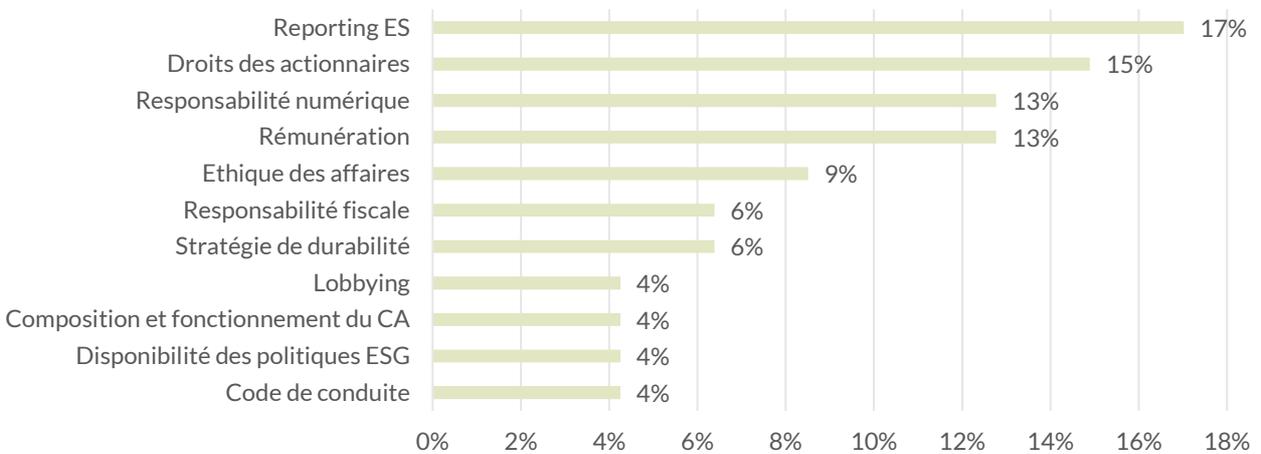
GRAPHIQUE 3 : G RÉPARTITION DES THÈMES « E » D'ENGAGEMENT



GRAPHIQUE 4 : G RÉPARTITION DES THÈMES « S » D'ENGAGEMENT



GRAPHIQUE 5 : RÉPARTITION DES THÈMES « G » D'ENGAGEMENT



3.2 ENTREPRISES CIBLÉES

2449

ENTREPRISES ONT ÉTÉ CIBLÉES DANS LE CADRE DES CAMPAGNES D'ENGAGEMENT

211

DIALOGUES DIRECTS AVEC ENTREPRISES CIBLÉES DANS LES CAMPAGNES PROPRES À ETHOS

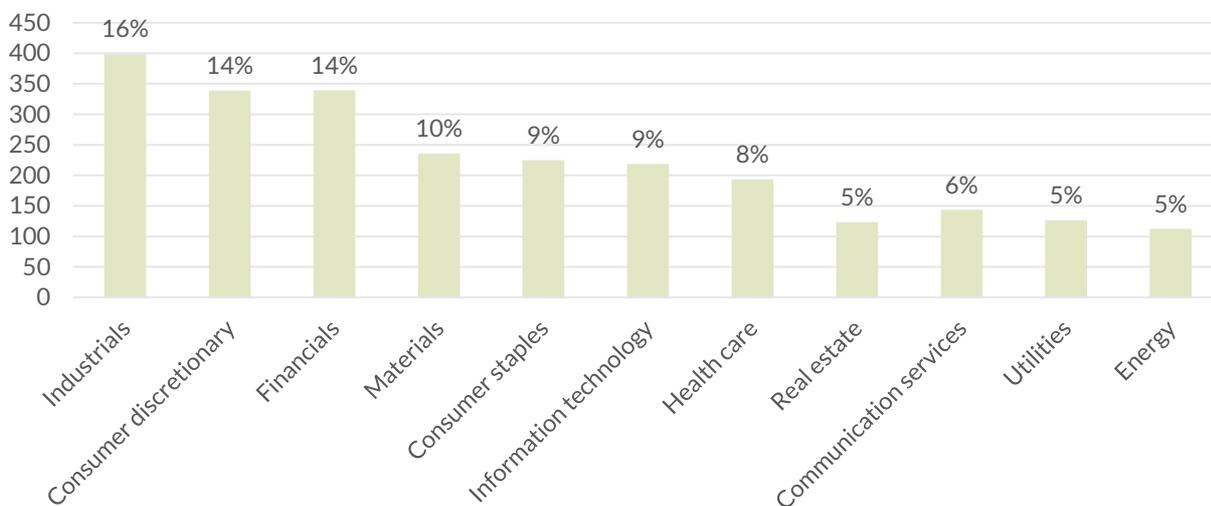
64

DIALOGUES DIRECTS AVEC ENTREPRISES CIBLÉES DANS LE CADRE DE CAMPAGNES COLLABORATIVES

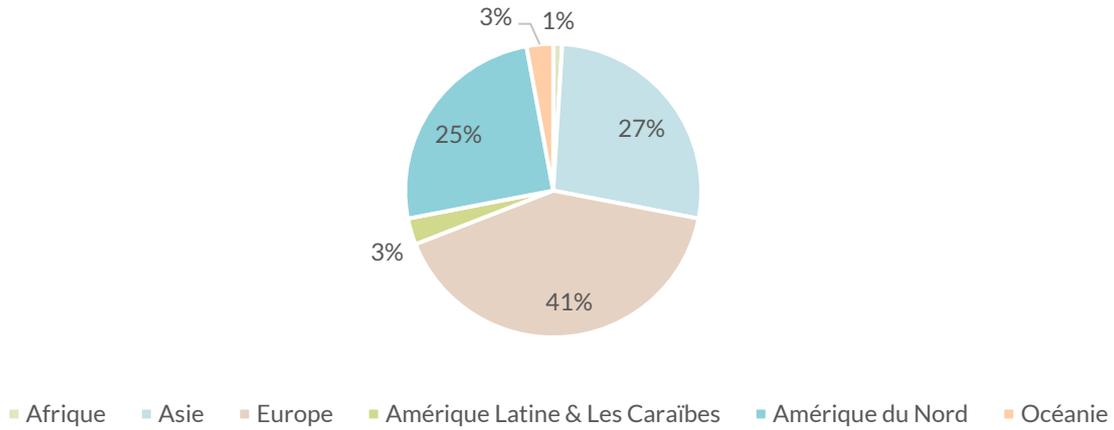
TABLEAU 1 : COUVERTURE D'ENGAGEMENT

NOMBRE D'ENTREPRISES CIBLÉES	2449
Part du MSCI World couverte (au 31.12.2024)	67 %
Part du MSCI EM couverte (au 31.12.2024)	41 %
Part du MSCI ACWI couverte (au 31.12.2024)	55 %

GRAPHIQUE 6 : ENTREPRISES ENGAGÉES PAR SECTEUR



GRAPHIQUE 7 : ENTREPRISES ENGAGÉES PAR RÉGION



3.3 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

1152

ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

395

CONTACTS DIRECTS (VISITES OU
VISOCONFÉRENCES)

720

ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT DANS LE CADRE DES
CAMPAGNES DIRECTES D'ETHOS



VUE D'ENSEMBLE DES
THÈMES
D'ENGAGEMENT

Dans ce chapitre, les campagnes d'engagement sont regroupées selon les trois piliers majeurs de dialogue :

- environnement
- social
- gouvernement d'entreprise

Pour chaque pilier, les thèmes d'engagement sont d'abord présentés pour les entreprises suisses et ensuite les entreprises internationales.

Au niveau international, les campagnes directes d'Ethos () seront présentées avant les campagnes collaboratives () et dans l'ordre chronologique de leur lancement (de la plus ancienne à la plus récente).

La distinction est également faite entre les campagnes auprès des entreprises () et les campagnes auprès des instances régulatrices ()

Tous les documents liés aux campagnes soutenues sont disponibles sur la plateforme e-Services d'Ethos.



ENVIRONNEMENT

Activités en Suisse sur le changement climatique

OBJECTIFS

Le réchauffement climatique constitue un risque matériel pour les entreprises, leur stratégie et leurs actifs. Il est donc essentiel que toutes les entreprises se préoccupent de cette question. Les objectifs du dialogue sont de plusieurs ordres, dont :

- Amélioration de la transparence : les sociétés devraient mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en suivant un standard internationalement reconnu tel que le « GHG Protocol » et publier l'ensemble de leurs émissions directes et indirectes (domaines 1+2+3). Ceci permet de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES.
- Objectifs de réduction : les entreprises devraient adopter des objectifs de réduction de leurs émissions de GES ambitieux et validés par la science (« science-based targets » (SBTi)), permettant de contenir le réchauffement à 1.5 °C.
- Adopter une stratégie et un plan de décarbonation : les entreprises devraient adopter des plans ambitieux pour décarboner leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement. Elles devraient détailler les mesures prises, la contribution de ces mesures à l'atteinte de leurs objectifs de réduction ainsi que le calendrier d'implémentation de celles-ci.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

439

actions d'engagement en lien avec la thématique climat

97 %

des sociétés publient tout ou partie de leurs émissions

36 %

des entreprises de l'univers ont des objectifs de réduction SBT ou se sont engagées à en avoir

RÉSULTATS EN 2024

En 2024, Ethos a continué son dialogue intensif avec les entreprises cotées en Suisse sur la thématique du climat. 439 actions d'engagement ont été menées sur cette thématique, en particulier auprès des plus grands émetteurs de GES de la bourse.

À ce titre, Holcim et Nestlé concentrent la plus grande part des émissions et ont ainsi à nouveau conduit Ethos à mener un engagement important auprès de ces deux entreprises l'année dernière, avec des résultats significatifs.

Entre 2022 et 2023, les émissions totales d'Holcim ont diminué de trois millions de tonnes (diminution de 130 à 127 millions de tonnes). Concernant Nestlé, une importante diminution a pu être constatée entre 2022 et 2023 avec une baisse de près de 15 millions de tonnes (102.4 millions de tonnes pour 2022 comparé à 87.5 millions pour 2023). De plus, ces deux sociétés ont des objectifs de réduction des émissions de CO₂ qui ont été approuvés par la SBTi.

Cependant, Ethos est préoccupé par de potentielles conséquences négatives que pourrait avoir la séparation des activités aux Etats-Unis d'Holcim dans une future société indépendante. En effet, la législation environnementale est moins stricte Outre-Atlantique, ce qui pourrait ralentir les efforts entrepris par Holcim dans ce pays.

AU 31.12.2024

- 97 % des sociétés publient tout ou partie de leurs émissions en 2024 contre 63 % en 2019.
- 7 sociétés supplémentaires avaient des objectifs validés par la SBTi portant le total à 33 sociétés ayant des objectifs de réchauffement climatique à 1.5 °C ou bien inférieur à 2 °C.
- 53 % des sociétés ont participé au CDP en 2024 contre 36 % en 2019.

Campagnes internationales sur le changement climatique

STRATÉGIES NET ZÉRO CRÉDIBLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juin 2023, Ethos a lancé une campagne d'engagement direct pour inciter plusieurs entreprises à adopter des stratégies net zéro crédibles. Cette campagne contribue ainsi à la décarbonation des industries à forte intensité de carbone et à la réduction des risques liés au climat auxquels sont confrontés les investisseurs institutionnels. Les entreprises visées sont : HSBC, JPMorgan Chase, Glencore, BP, Shell, TotalEnergies, Eni, Fortum, Nvidia et Honda.

Dans ce cadre, Ethos demande aux entreprises ciblées de mettre en œuvre des stratégies net zéro (ou plans de transition) comprenant les éléments suivants : objectifs de réduction fondés sur des données scientifiques (SBT), expertise suffisante en matière de changement climatique au niveau du conseil d'administration, objectifs de réduction liés à la rémunération variable des membres de la direction, vote des actionnaires sur la stratégie climatique (« Say on Climate »), ensemble concret de mesures pour atteindre les objectifs de réduction, alignement des dépenses d'investissement sur le scénario 1.5 °C, pas de lobbying –directement ou par le biais d'associations professionnelles– contre une politique climatique progressiste, et conformité du rapport sur le climat aux recommandations de la TCFD.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Un dialogue continu a été établi avec toutes les entreprises ciblées afin de discuter de leurs stratégies et actions sur le sujet, tout en leur communiquant les attentes d'Ethos.
- 81 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année, dont 35 échanges par courriels et lettres, ainsi que 36 conférences téléphoniques et réunions avec les entreprises concernées.
- Une résolution d'actionnaires exigeant que Shell aligne ses objectifs climatiques sur les Accords de Paris a été déposée, suivie d'une déclaration d'investisseur à ce sujet.
- Lors de l'assemblée générale de HSBC, une prise de position des investisseurs sur les directives de la banque en matière de finance verte a été soutenue.

- Une résolution d'actionnaires a été déposée lors de l'assemblée générale de TotalEnergies, visant à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général afin de favoriser l'adoption d'une stratégie climatique plus ambitieuse. Cependant, le conseil d'administration de TotalEnergies a décidé de ne pas accepter la demande.

BANKING ON LOW-CARBON FUTURE



Dans le cadre de cette campagne pluriannuelle, lancée dès septembre 2014 et coordonnée par ShareAction, Ethos et d'autres investisseurs institutionnels demandent aux banques d'examiner de manière critique leurs financements des activités à forte intensité de carbone et de les aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris et sur les recommandations de la TCFD en matière de rapport sur le changement climatique. Régulièrement, les initiateurs de la campagne publient des études et des rapports sur les progrès réalisés par les banques ciblées, qui sert ensuite de base au dialogue avec ces banques. Au sein de la campagne, Ethos prend la tête du dialogue avec la banque suisse UBS.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- ShareAction est intervenu au nom des investisseurs lors des assemblées générales de HSBC, BNP Paribas et Crédit Agricole pour demander des objectifs climatiques plus ambitieux et un financement plus généreux des entreprises à faibles émissions de CO₂.
- Des lettres ont été envoyées à certaines banques européennes par les investisseurs institutionnels impliqués, leur demandant de cesser de financer directement de nouveaux champs pétroliers et gaziers.
- BNP Paribas a annoncé qu'elle cessait de participer aux nouvelles émissions d'obligations liées au pétrole et au gaz.
- Crédit Agricole a également annoncé qu'il ne participerait plus à l'émission d'obligations de pétrole et de gaz.
- Barclays, la plus grande banque européenne de financement des combustibles fossiles, a mis à jour ses

directives pour le financement des entreprises pétrolières et gazières pour la première fois depuis 2020 et a comblé les lacunes de ces directives.

INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE



CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2017, Ethos a rejoint la campagne « Investor Decarbonization Initiative » (IDI) qui est échelonnée sur plusieurs années et coordonnée par ShareAction. L'objectif initial de la campagne était de cibler des entreprises de divers secteurs, dont la production d'électricité, le ciment, l'industrie automobile et le commerce de détail, pour les encourager à décarboner leurs opérations.

Ensuite, une campagne spécifique a été lancée en 2021 qui se concentre sur les stratégies de décarbonation de 13 entreprises chimiques européennes. Cette campagne souligne la nécessité d'électrifier les processus de production chimique en utilisant uniquement des énergies renouvelables et de remplacer les matières premières fossiles par de l'hydrogène ou du méthanol vert.

Le réseau d'investisseurs soutenant la campagne spécifique sur le secteur de la chimie est de 42 investisseurs institutionnels avec plus de 8300 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En 2024, l'engagement s'est concentré sur huit entreprises prioritaires, pour lesquelles 52 activités d'engagement ont eu lieu. La coalition a eu des échanges et des conférences téléphoniques avec des membres de la direction de toutes ces entreprises.
- Des mesures d'intensification ont été prises concernant :
 - › Yara International : une résolution d'actionnaires a été déposée avec trois autres investisseurs lors de l'AG pour inciter l'entreprise à fixer des objectifs globaux de réduction de ses émissions de GES de domaine 3. L'État norvégien, qui est l'actionnaire principal de Yara, a également été inclus dans les discussions avec la coalition d'investisseurs.
 - › Evonik, Lanxess, Croda, Covestro et Air Liquide France : des questions ont été posées lors des AG.

PARTICIPATION AU CDP



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de cette campagne, lancée dès janvier 2017 Ethos et un large groupe d'investisseurs institutionnels internationaux demandent chaque année à un certain nombre d'entreprises n'ayant pas encore répondu aux

questionnaires sur le changement climatique, les forêts et l'eau du CDP de le faire. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui permet aux entreprises d'établir des rapports standardisés sur leurs émissions GES et autres indicateurs environnementaux.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 276 investisseurs représentant des actifs sous gestion de 21'000 milliards de dollars US ont participé à la campagne.
- Au total, 1998 entreprises ont été visées dont 1329 au sujet du questionnaire sur le changement climatique.
- 352 d'entre elles ont décidé de remplir les différents questionnaires du CDP (dont 164 sur le changement climatique et 196 sur l'eau) à la suite des activités d'engagement.
- Ethos a été choisi comme investisseur principal pour les entreprises suivantes : CK Hutchinson, Dassault Aviation et Strabag.

CLIMATE ACTION 100+



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la campagne « Climate Action 100+ », lancée dès décembre 2017 les investisseurs institutionnels, dont Ethos, se concentrent sur les 170 principaux émetteurs de GES qui sont responsables d'environ 80% des émissions industrielles mondiales. Dans ce cadre, Ethos mène un dialogue direct avec trois entreprises (Nestlé, Holcim et Thyssenkrupp) pour le compte de « Climate Action 100+ ». La campagne s'efforce d'encourager les conseils d'administration et les directions des entreprises qualifiées d'importance systémique en matière d'émissions de GES à prendre trois mesures : premièrement, établir une gouvernance qui prévoit la responsabilité et le devoir de surveillance par le conseil d'administration des risques climatiques, deuxièmement, réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2° C au-dessus des niveaux préindustriels et troisièmement, améliorer le reporting en suivant les recommandations de la TCFD.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Dans 90 % des entreprises ciblées, le conseil d'administration a désormais un certain devoir de surveillance en matière de changement climatique.
- 88 % des entreprises ciblées se sont engagées publiquement à aligner leur reporting climatique sur les recommandations de la TCFD ou sur les directives de l'« International Sustainability Standards Board » (ISSB).
- 80 % des entreprises ciblées se sont fixées pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou

avant, au moins pour les émissions des domaines 1 et domaine 2. Il s'agit d'une augmentation significative par rapport à la première évaluation datant de mars 2021 (51 % des entreprises).

UNE RÉGLEMENTATION AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE POUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié en mai 2021 une déclaration d'investisseurs afin de demander à l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) de renforcer la réglementation en matière d'émissions de méthane pour l'industrie pétrolière et gazière américaine. Cette campagne est coordonnée par « l'Interfaith Center on Corporate Responsibility » (ICCR) et a été signée par 147 investisseurs institutionnels représentant 5350 milliards de dollars US d'actifs sous gestion. Les émissions de méthane (toutes sources confondues) sont responsables de 25 % du réchauffement climatique actuel. Le secteur pétrolier et gazier est à la fois la plus grande source d'émissions anthropiques de méthane et le domaine dans lequel les réductions sont les plus faciles à réaliser. L'EPA a ensuite lancé une consultation publique sur la réglementation.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- L'EPA a publié en mars la version finale de la réglementation « Oil and gas methane standards ». Grâce au fort engagement de toutes les parties prenantes, cette réglementation bénéficie du soutien des entreprises du secteur.
- L'EPA a officiellement publié les mises à jour finales des exigences de déclaration du méthane pour le secteur pétrolier et gazier, intégrées dans l'« Inflation Reduction Act » (IRA).
- La campagne a été clôturée cette année.

LETTRÉ À LA SEC POUR LA PUBLICATION DE LA RÉGLEMENTATION AU SUJET D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par la fondation « As You Sow » ont lancé en septembre 2022 une campagne collaborative visant la « Securities and Exchange Commission » (SEC) américaine en demandant la publication rapide de la réglementation finale au sujet des informations sur le climat (« Climate Disclosure Rule ») et l'inclusion des émissions des domaines 1, 2 et 3 dans ladite réglementation. Cette campagne est soutenue par 143 investisseurs

institutionnels avec 965 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La SEC a adopté en mars la réglementation « Climate Disclosure Rule » qui impose aux entreprises cotées de publier leurs émissions GES, l'analyse des risques et autres informations liées au climat.
- Malheureusement, le domaine 3 n'a pas été intégré à cette réglementation, qui est une part significative des émissions.
- La campagne a été clôturée cette année.

NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'« Institutional Investors Group on Climate Change » (IIGCC), ont lancé une campagne d'engagement en décembre 2022 afin d'inciter plus de 100 des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, principalement en Europe, à adopter et mettre en œuvre des stratégies net zéro.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- À la fin de l'année, la campagne était soutenue par 107 investisseurs institutionnels.
- 85 entreprises ont engagé un dialogue avec les investisseurs.
- 90 % des entreprises ont répondu formellement à la lettre de lancement.
- Plus de 50 % des entreprises ont enregistré des progrès dans la définition d'objectifs de réduction des émissions et dans la quantification des principales mesures de décarbonation.

VOTE SUR LE CLIMAT DANS LES ENTREPRISES BRITANNIQUES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par « CCLA Investment Management » et le « Local Authority Pension Fund Forum » (LAPFF) ont lancé une campagne en décembre 2023 pour inciter 35 entreprises britanniques à fortes émissions de carbone à soumettre leurs plans de transition à l'approbation des actionnaires lors de leurs assemblées générales en 2024.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Cette campagne a été étendue à toutes les entreprises du FTSE 100 (à l'exclusion des fonds d'investissement) pour les AG en 2025, ce qui représente 76 entreprises.
- Le taux de réponse des entreprises augmente d'année en année pour atteindre 64 % à fin 2024.
- Deux entreprises se sont engagées à soumettre leurs plans de transition au vote de leurs actionnaires, respectivement en 2025 et 2026.

DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS SUR LA CRISE CLIMATIQUE



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par sept réseaux d'investisseurs, ont publié une déclaration d'investisseurs avant la conférence COP29 en Azerbaïdjan en novembre 2024 afin de demander aux gouvernements de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour limiter le réchauffement climatique à 1.5 °C et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La déclaration a été signées par 534 investisseurs institutionnels qui représentent 29'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

Activités en Suisse sur la nature et la biodiversité

OBJECTIFS

Le thème de la nature et biodiversité regroupe la diversité au sein des espèces terrestres, marines et des différents écosystèmes. Il s'agit d'un thème vaste et complexe et le dialogue se concentre sur :

- La déforestation : Elle se trouve au cœur des sujets sur le climat, la biodiversité, la sécurité alimentaire et de l'eau et représente un risque financier de plus en plus important. Mettre fin à la déforestation peut représenter un tiers de la solution pour atteindre l'objectif climatique de l'Accord de Paris en termes d'émissions de CO₂ ainsi que réduire la perte de biodiversité. Pourtant, la déforestation se poursuit toujours à un rythme effréné.
- La protection des océans et l'accès à l'eau : L'eau et son accès génèrent de nombreux risques et fragilités pour les entreprises et les êtres humains. On peut citer la concurrence exacerbée pour accéder à l'eau, la pollution de l'eau par l'agriculture ou les entreprises chimiques et les impacts sur la santé, les risques pour les secteurs d'activité dépendant de l'eau comme matière première.
- La pollution plastique : Le plastique est un matériau polyvalent que nous utilisons de manière excessive et non responsable. Il est issu du pétrole et du gaz et est généralement conçu pour n'être utilisé qu'une seule fois avant d'être jeté. Chaque année, des millions de tonnes de plastique ont un impact négatif sur l'environnement.

RÉSULTATS EN 2024

Ce thème figure au programme de l'EEP Suisse depuis 2024. À ce titre, Ethos prépare actuellement un document, qui sera probablement publié durant le troisième trimestre 2025, afin de présenter ses attentes à ce sujet. L'engagement sur la thématique de la nature et de la biodiversité a été effectué jusqu'à présent principalement au travers des campagnes internationales collectives « Nature Action 100 » et « Spring ».

Campagnes internationales d'engagement sur la nature et biodiversité

DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DU BŒUF ET DU SOJA

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En aout 2021, Ethos a lancé une campagne d'engagement direct visant à inciter différentes entreprises de la chaîne de valeur du bœuf et du soja, largement impliquées dans la déforestation, à adopter des pratiques efficaces de prévention de la déforestation. La campagne couvre à la fois les producteurs, les distributeurs, les importateurs et les producteurs. Ces entreprises sont Ahold Delhaize, Archer Daniels Midland, BRF, Bunge, Carrefour, JBS et Sainsbury.

À cette fin, Ethos a identifié les meilleures pratiques internationales et formulé les attentes spécifiques des investisseurs en la matière: établir une politique interdisant la déforestation, s'engager à établir une traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement, adopter un système de contrôle et vérification, engager le dialogue avec les parties prenantes, encourager la certification volontaire et publier un rapport sur la mise en œuvre de cette politique.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 25 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont huit conférences téléphoniques avec les entreprises.
- Lors de cette quatrième année de la campagne, seule une entreprise a progressé tandis que toutes les autres sont restées stables, reflétant un contexte législatif complexe (loi européenne sur la déforestation repoussée d'un an).

DE LA POLLUTION PLASTIQUE À LA CIRCULARITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mai 2023, Ethos a lancé une campagne d'engagement direct auprès de plusieurs entreprises de biens de consommation ayant une utilisation importante

d'emballages plastiques afin qu'elles adoptent des pratiques efficaces pour lutter contre les déchets plastiques et la pollution ainsi qu'elles soutiennent la construction d'une économie circulaire. Ces entreprises sont Coca-Cola, Colgate-Palmolive, Mondelez International, PepsiCo, Procter & Gamble and Unilever.

À cette fin, Ethos a identifié les meilleures pratiques et formulé les attentes des investisseurs en la matière: adopter une stratégie de «réduction, réutilisation, remplacement puis recyclage», mettre en œuvre des mesures d'innovation en faveur de la circularité, s'engager avec les parties prenantes et plaider en faveur de réglementations favorisant la circularité et la minimisation de l'impact négatif de l'usage du plastique sur la santé humaine et publier des informations pertinentes de manière transparente.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 20 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont trois conférences téléphoniques avec les entreprises visées.
- Lors de cette deuxième année de la campagne, les résultats sont mitigés car Ethos a eu plus de difficulté à garder un contact direct avec les entreprises qui n'ont pour la plupart pas montré de signes encourageants. Certaines ont même repoussé leurs objectifs liés au plastique de 2025 à 2030.
- Deux entreprises ont donc reculé dans le système d'évaluation des progrès d'Ethos et les autres sont restées stables.

DIALOGUE DES INVESTISSEURS AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES AU SUJET DE LA DÉFORESTATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juin 2022, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le «Tropical Forest alliance», le Forum Economique Mondial (WEF) et

soutenus par les PRI, qui a mis en place une campagne auprès des autorités et des associations industrielles dans certains pays (Brésil, Indonésie) au sujet de la déforestation. L'objectif du « Investor Policy Dialogue on Deforestation » (IPDD) est de coordonner un dialogue sur l'arrêt de la déforestation avec les décideurs politiques des pays concernés. Cette campagne est soutenue par 81 investisseurs représentant 10'500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Des rencontres physiques en Brésil ont eu lieu avec la banque nationale pour le développement économique et social (BNDES), la banque centrale brésilienne (BCB) et le ministère brésilien de l'agriculture.
- le groupe d'investisseurs s'est engagé publiquement contre le report de l'EUDR et l'annulation du « Amazon Soy Moratorium » au Brésil.

VALUING WATER FINANCE INITIATIVE



CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juillet 2022, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Ceres, ont lancé la « Valuing Water Finance Initiative » qui incite les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, des boissons, de la technologie et du textile à mieux gérer et protéger les ressources en eau dans le cadre de leurs activités commerciales et de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette campagne est soutenue par une centaine d'investisseurs représentant 17'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion. Ethos est investisseur principal pour LVMH et Restaurant Brands International (RBI).

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Plusieurs conférences téléphoniques ont eu lieu avec LVMH et RBI au cours de l'année.
- Plusieurs actionnaires de RBI ont déposé une résolution d'actionnaires sur le sujet lors de l'AG de l'entreprise en juin qui a été soutenue par 29 % des votes.
- Une évaluation des 72 entreprises visées par cette campagne montre que seulement 15 % des entreprises ont obtenu un score supérieur à la moyenne. Elles doivent donc de manière générale encore s'améliorer sur le sujet de l'eau.

DÉCLARATION D'INVESTISSEURS VISANT À RÉDUIRE LES EMBALLAGES ET LES DÉCHETS PLASTIQUES



CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2023, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par VBDO (association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable) ont publié une déclaration d'investisseurs appelant des entreprises des secteurs des produits de grande consommation et les détaillants en alimentation à réduire leur utilisation des emballages et déchets plastiques. Une campagne d'engagement collectif auprès de ces entreprises s'est également mise en place.

Ethos a été choisi comme investisseur principal pour l'entreprise Danone.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 183 investisseurs représentant 10'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.
- Les engagements ont continué pendant l'année avec les entreprises de manière active.

NATURE ACTION 100



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'IIGCC et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, ont lancé à l'été 2023 une campagne d'engagement collectif d'envergure pour que les investisseurs engagent le dialogue avec les entreprises et les instances régulatrices afin de réduire l'atteinte à la nature et la perte de biodiversité.

100 entreprises de différents secteurs d'activité qui ont un impact majeur sur la perte d'habitat de la faune, la surexploitation des ressources et la pollution du sol, de l'eau et des déchets ont été choisies. Cette campagne souhaite inciter les entreprises à être plus ambitieuses et à prendre des mesures concrètes en faveur de la nature et biodiversité. 230 investisseurs institutionnels représentant 30'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Les résultats des premières évaluations comparatives de l'action des entreprises en faveur de la nature ont été publiés par la campagne et montrent la marge de progression importante des entreprises sur le sujet.
- Ethos participe aux coalitions d'investisseurs responsables de l'engagement avec Nestlé, Novartis et Roche. Ces trois entreprises se sont montrées ouvertes au dialogue et plusieurs conférences téléphoniques ont été organisées.

SPRING

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les PRI, ont lancé une campagne d'engagement collectif pour inciter les entreprises et les gouvernements à obtenir des résultats positifs pour la nature. La campagne vise à maximiser la contribution des investisseurs à l'objectif mondial d'arrêter et d'inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. Pour cela, elle se concentre dans un premier temps sur la déforestation et la dégradation des sols.

Les investisseurs ont formulé plusieurs attentes auprès des entreprises : engagement public à inverser la tendance de la perte de biodiversité, objectifs en matière de déforestation et respects des droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement et engagement d'aligner leurs prises de position politique. 200 investisseurs institutionnels représentant 15'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 60 entreprises sont visées.
- Ethos participe à des coalitions d'investisseurs afin d'engager directement avec l'entreprise suisse Clariant et le conglomerat Jardine Matheson Holding, basée à Hong Kong et actionnaire de l'entreprise Astra Agro Lestari, spécialisée dans la production d'huile de palme en Indonésie.

DÉCLARATION D'INVESTISSEURS POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'UNEP FI, PRI, « Finance for Biodiversity Foundation », « Business Coalition for a Global Plastics Treaty », VBDO et CDP ont publié une déclaration en faveur d'un instrument international ambitieux et juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique. 160 investisseurs institutionnels représentant 15'500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Début décembre, la cinquième session du comité intergouvernemental de négociation (CIN-5), dont l'objectif était de finaliser un traité mondial sur les plastiques, a eu lieu à Busan en Corée du Sud.
- Malheureusement, les états participant à cette session n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une version finale du traité.

DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX ENTREPRISES PÉTROCHIMIQUES SUR LE PLASTIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mai 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Planet Tracker ont lancé une campagne d'engagement visant les entreprises pétrochimiques en leur demandant de réduire leur dépendance aux combustibles fossiles, d'éliminer les produits chimiques dangereux de leurs produits et de cesser de s'opposer au traité mondial en cours de négociation dont le but est de mettre fin à la pollution plastique.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Une déclaration d'investisseur a été publiée en juillet, soutenue par 80 investisseurs institutionnels représentant 7300 milliards de dollars US d'actifs sous gestion et a été envoyée directement à plus de 40 entreprises du secteur.
- Une deuxième déclaration d'investisseurs a été publiée en amont de la dernière session de négociation du traité mondial sur la pollution plastique.

INVESTOR POLICY PLATFORM FOR BIODIVERSITY

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En octobre 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par « Church of England », ont créé une plateforme d'investisseurs pour la biodiversité afin d'inciter les gouvernements à arrêter et à inverser la perte de la biodiversité. 27 investisseurs institutionnels représentant 2500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La première activité a été une déclaration d'investisseurs en octobre aux gouvernements publiée en amont de la COP16 des Nations Unies sur la biodiversité en Colombie



SOCIAL

Activités en Suisse pour le respect des conditions de travail et droits humains

OBJECTIFS

La gestion des ressources humaines et des conditions de travail est un élément clé de la stratégie ESG des entreprises. Il est attendu qu'elles mettent en place une politique transparente qui confirme que ces enjeux sont identifiés et gérés de manière exemplaire.

Il faut notamment veiller à ce que ces politiques soient également appliquées aux employées et employés des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, situées souvent dans des pays émergents. Cela suppose que les entreprises établissent une stratégie claire pour gérer ces enjeux, notamment par la mise en place d'un code de conduite spécifique pour leurs fournisseurs. Pour s'assurer que ces mesures soient bien mises en œuvre, les entreprises doivent procéder à des audits réguliers de leurs fournisseurs. Les attentes d'Ethos sont les suivantes :

- politique transparente en matière de droits des travailleurs et travailleuses ;
- publication d'indicateurs sur le ressources humaines (accidents, fatalités, taux de rotation, diversité, satisfaction, etc.) ;
- publication d'un code de conduite pour les fournisseurs et mise en place d'un devoir de diligence, notamment sur la question du respect des droits humains.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

86 %

des sociétés non financières ont des exigences envers leurs fournisseurs qui couvrent leur personnel

90 %

des sociétés publient des indicateurs de santé et sécurité

RÉSULTATS EN 2024

L'engagement d'Ethos sur la thématique sociale porte sur la mise en place de politique satisfaisante de la part des entreprises et sur la publication d'indicateurs pertinents pour mesurer leur performance et la manière dont les politiques sont effectivement mises en œuvre. Ce thème portait initialement sur la mise en place d'exigences de durabilité vis-à-vis des fournisseurs pour être étendu sur la thématique plus générale du respect des droits humains et des meilleurs standards en matière de conditions de travail aussi bien dans les activités de l'entreprise qu'au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Des progrès importants ont été réalisés ces dernières années, en particulier en matière de publication d'indicateurs relatifs au personnel mais également concernant la diversité et la discrimination. Néanmoins, des efforts supplémentaires doivent encore être réalisés concernant les fournisseurs.

AU 31.12.2024

- 65 % des sociétés non-financières disposaient d'un système de gestion de la santé et de la sécurité satisfaisant.
- 90 % des sociétés publiaient des indicateurs de santé et sécurité.
- 90 % des sociétés disposaient d'une politique satisfaisante sur la diversité et la non-discrimination.
- 86 % des sociétés non-financières ont des exigences envers leurs fournisseurs qui couvrent les employées et les employés.

Campagnes internationales d'engagement sur le social

DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Suite à l'accident du Rana Plaza au Bangladesh, Ethos a encouragé les entreprises à soutenir et élargir « l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord) en lançant une campagne propre en été 2017 sur le sujet. Depuis lors, cette campagne s'est développée et aborde dorénavant diverses questions liées aux droits des travailleurs et à la durabilité des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie textile. En 2020, la campagne s'est concentrée sur la réponse des entreprises à la pandémie de COVID-19. En 2021 et 2022, l'augmentation des publications sur le travail forcé présumé dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang a attiré l'attention. Enfin, en 2023, les entreprises ont été invitées à adhérer au projet pilote d'assurance en cas d'accident du travail dans l'industrie textile bangladaise. Dans le cadre de ce dernier, les marques s'engagent à verser des indemnités mensuelles aux personnes en incapacité permanente de travail et aux familles des travailleurs décédés.

Les entreprises visées sont : Adidas, Associated British Foods (Primark), H&M, Hugo Boss, Marks & Spencer, Next et Puma.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Le projet pilote a été lancé par H&M et Primark. Au cours de l'année, Inditex et Next ont également rejoint cette initiative.
- Lors d'une conférence téléphonique en avril, Marks & Spencer a exprimé ses préoccupations concernant le programme.
- Adidas et Hugo Boss ont maintenu leur position de ne pas soutenir le projet en raison de leur faible volume d'achats au Bangladesh. Cependant, les deux entreprises continuent de suivre les évolutions du programme.

TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En aout 2020, Ethos a lancé sa propre campagne d'engagement direct dans le but d'inciter six entreprises technologiques européennes à adopter des pratiques efficaces pour lutter contre le travail forcé.

Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidences des conseils d'administration des entreprises concernées. Les lettres ont également été signées par des membres intéressés de « Shareholders for Change » (SfC). Par la suite, un dialogue intensif a été engagé avec toutes les entreprises. Les entreprises visées sont : ASML, Ericsson, Hexagon, Infineon Technologies, Nokia et NXP Semiconductors.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Étant donné que l'engagement avec la majorité des entreprises avait été finalisé l'année précédente, seules des conférences téléphoniques avec Hexagon et Infineon Technologies, ainsi que des échanges par courriel avec Ericsson, ont eu lieu en 2024.
- Compte tenu des progrès réalisés, la campagne d'engagement a été clôturée à la fin de l'année 2024.

ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2022, Ethos a rejoint une campagne d'investisseurs lancée en 2013 et coordonnée par l'ICCR et « Ranking Digital Rights » (RDR) concernant des médias sociaux et des entreprises de télécommunication à propos des droits numériques. L'engagement couvre 26 entreprises qui sont évaluées chaque année par l'organisation non gouvernementale RDR sur le respect du droit à la liberté d'expression et à la protection de la vie privée. Ces résultats sont directement pris en compte dans l'engagement avec les entreprises.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En 2024, il n'y a pas eu de conférences téléphoniques avec des entreprises, mais Ethos a échangé des informations sur le sujet via divers groupes de travail.
- Lors de la conférence téléphonique avec le groupe de travail sur la technologie et les droits humains, il a été établi que le plus grand frein à l'heure actuelle est la préparation de la mise en œuvre de la réglementation « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD), qui nécessite beaucoup de ressources. Par ailleurs, de nombreuses entreprises hésitent à publier les principes internes qu'elles appliquent déjà.
- En 2024, RDR a offert aux entreprises la possibilité de discuter de leur score. Seul six entreprises n'ont pas répondu.

KNOWTHECHAIN

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mai 2018, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels soutenant la campagne « KnowTheChain » (KTC). KTC est un partenariat entre les ONG « Humanity United », « Business & Human Rights Resource Centre », « Vérité » et la société de recherche Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le groupe espère que ces pratiques seront adoptées progressivement par le plus grand nombre d'entreprises et qu'elles géreront les risques liés au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. KTC réalise des évaluations depuis 2016 en se concentrant sur les secteurs des TIC, de l'alimentation, des boissons et du textile. À fin 2024, 108 investisseurs institutionnels avec des actifs sous gestion de 7000 milliards de dollars US soutiennent cette campagne.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En janvier, KTC a publié la nouvelle évaluation pour le secteur de l'habillement. Ce rapport souligne que de nombreuses entreprises sont mal préparées face aux lois actuelles et futures qui exigent l'identification et la réduction des risques dans la chaîne d'approvisionnement.
- L'évaluation révèle également un écart croissant entre les entreprises leaders et les retardataires en matière de pratiques sociales et de durabilité.
- En 2024, Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal auprès de Puma et Associated British Foods. De plus, Ethos a soutenu d'autres activités d'engagement, comme l'envoi d'une lettre à Hugo Boss.

DÉVELOPPEMENT DE LA CONVENTION

« ACCORD »

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Après la tragédie du Rana Plaza en 2013, les entreprises textiles ayant des chaînes d'approvisionnement au Bangladesh ont créé l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh (l'Accord). Les producteurs locaux, les syndicats et les entreprises textiles se sont mis d'accord pour améliorer la sécurité des usines locales, notamment par la création de conseils d'entreprise et la mise en œuvre de contrôles indépendants. Depuis avril 2017, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont réussi, grâce à leur engagement, à faire adhérer les entreprises textiles à l'accord. En 2021, les signataires ont atteint une nouvelle phase de leur partenariat en créant l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement (International Accord). Cet accord est toujours juridiquement contraignant et a été repris par le Pakistan en décembre 2022 en raison de son succès ; il couvre à nouveau le secteur de l'habillement et sera en vigueur pour une période initiale de trois ans.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Fin 2024, 129 entreprises ont déjà signé l'Accord du Pakistan.
- Ethos a soutenu une lettre d'investisseurs adressée à Kontoor Brands, qui, malgré son empreinte significative au Pakistan, n'a pas encore signé l'Accord du Pakistan.
- Quant à l'Accord du Bangladesh, l'année 2024 est restée relativement calme, notamment en raison de la prolongation du programme dans sa forme actuelle jusqu'à la fin de l'année 2029.

WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)



CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2018, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant la campagne « Workforce Disclosure Initiative » (WDI). Le but de la campagne est d'améliorer la transparence sur la manière dont de grandes entreprises multinationales gèrent leur capital humain ainsi que la qualité des emplois qu'elles offrent tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. La WDI est calquée sur le CDP et utilise les standards de reporting existants. Les données qu'elle demande aux entreprises de publier concernent la composition de leurs effectifs, le développement et l'implication des travailleurs. Fin décembre 2024, la WDI était soutenue par 47 investisseurs institutionnels gérant des actifs de plus de 7500 milliards de dollars US.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 144 entreprises ont répondu au questionnaire, ce qui représente une diminution par rapport à l'année précédente (166). Toutefois, seules 463 entreprises ont été contactées en 2024, contre 1000 en 2023.
- Ethos a pris contact avec 28 entreprises suisses du SMI, dont cinq ont répondu au questionnaire en 2024.
- Ethos a également établi des contacts avec plus de dix entreprises internationales.

PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2022, Ethos s'est joint à une campagne d'investisseurs sur le salaire de subsistance dans l'industrie textile. L'engagement s'adresse à une trentaine d'entreprises qui sont analysées chaque année par les investisseurs institutionnels participants quant à leurs progrès en matière d'introduction d'un salaire de subsistance dans la chaîne d'approvisionnement. Ethos participe à la plateforme en tant qu'entité de soutien.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Fin 2024, la plateforme bénéficiait du soutien de 24 institutions financières, représentant un montant total de 7000 milliards d'euros d'actifs sous gestion.
- Au cours de l'année 2024, la méthodologie d'évaluation des entreprises du secteur de l'habillement a été actualisée afin d'inciter ces dernières à adopter une plus grande transparence, tant sur leurs chaînes d'approvisionnement que sur leur politique salariale globale. Ethos, en tant que membre du comité de gestion, a activement contribué à cette révision. La méthodologie d'évaluation des entreprises « Food & Agri & Retail » a également été mise à jour.
- Dans le secteur de l'habillement, des engagements ont été menés avec 33 entreprises, tandis que 22 entreprises ont été ciblées dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et du commerce de détail.
- Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal auprès de Richemont et a mené, en plus d'un échange intensif par courriels, une conférence téléphonique.

SOUTIEN PAR LES INVESTISSEURS AU STANDARD SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'organisation « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR), ont envoyé en mars 2020 une déclaration d'investisseurs à 50 banques afin de les inciter à combler les lacunes identifiées par l'ONG « BankTrack ». La déclaration actualisée a été signée par 48 investisseurs institutionnels en 2023. Malgré quelques événements positifs isolés depuis l'adhésion à la campagne, qui montrent que les banques appliquent de plus en plus les obligations de diligence en matière de droits humains, il reste un grand retard à rattraper.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En novembre, BankTrack a publié son cinquième indice de référence, analysant la performance de 50 des plus grandes banques en matière de droits humains. Ce rapport révèle que la plupart des banques n'appliquent toujours pas les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Néanmoins, des progrès sont notés, car un nombre croissant de banques mettent en place des mécanismes de plainte.
- En outre, BankTrack gère une base de données permettant de suivre les réponses des banques dans des cas où, par exemple, la société civile demande des mesures pour promouvoir la protection des droits humains.

AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU « CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK » (CHRB)

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2020, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres aux entreprises qui sont qualifiées de retardataires en raison de leur inaction quant à la gestion des risques en matière de droits humains et à la mise en œuvre d'une diligence raisonnable dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ces lettres demandent aux entreprises de démontrer leur engagement en faveur des droits humains en publiant des informations sur leurs systèmes et processus en la matière. Cette campagne est coordonnée par l'IAHR et la « World Benchmarking Alliance » (WBA). Ethos est responsable du dialogue avec Infineon Technologies depuis 2021.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En novembre, la WBA a publié un rapport sur les tendances et les enseignements tirés de cinq éditions de l'indice de référence des droits humains des

entreprises (CHRB), couvrant la période de 2018 à 2023.

- Le rapport souligne que 64 % des entreprises ont réalisé des progrès au cours de cette période, mais que des actions concrètes ayant un impact positif sur les travailleurs restent insuffisantes. Cependant, les mécanismes de réclamation sont devenus plus accessibles.
- En juin, Ethos a également participé à une revue stratégique quinquennale du CHRB.

GRUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS - RÉGION AUTONOME OÛIGHOURE DU XINJIANG

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En décembre 2020, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux traitant de problématique des violations des droits humains des Ouïghours au Xinjiang. Dans le cadre de cette campagne, des lettres ont été envoyées à plus de 40 entreprises au cours du premier trimestre de l'année 2021 leur demandant d'examiner les risques liés au travail forcé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine. Le rapport « Uyghurs for Sale », publié en mars 2020 par le « Australian Strategic Policy Institute » (ASPI) et les rapports du « Helena-Kennedy Center » de l'université de Sheffield Hallam constituent une source d'information importante. Ils confirment la généralisation du travail forcé et identifient les entreprises et les secteurs exposés aux risques de ces violations généralisées des droits humains. Cette campagne est coordonnée par l'ICCR et Rathbones Investment Management. Au sein du groupe d'investisseurs, Ethos a pris la tête du dialogue direct avec Puma, Marks & Spencer et BMW.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En 2024, Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal auprès de BMW. Le litige dans le cadre de la loi allemande sur la chaîne d'approvisionnement est toujours en cours. Lors d'une conférence téléphonique en novembre, BMW a expliqué comment les processus de diligence raisonnable continuent d'être améliorés.
- Ethos a également organisé une conférence téléphonique avec Marks & Spencer. L'entreprise a détaillé les mesures prises pour renforcer ses capacités à vérifier l'origine du coton afin de minimiser les risques de travail forcé.
- Ethos a soutenu deux lettres adressées à Volkswagen, demandant des procédures plus solides pour l'évaluation de la diligence raisonnable en matière de droits humains.

LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Rathbones Investment Management, ont envoyé des lettres aux entreprises cotées à l'indice FTSE 350 qui ne respectaient pas la section 54 de la loi britannique sur l'esclavage moderne. Selon la section 54, la déclaration d'une entreprise sur le devoir de diligence et les mesures contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains doit être accessible au public. Cette déclaration doit en outre être approuvée par le conseil d'administration et mise à jour chaque année. Au début de chaque année, les entreprises du FTSE 350 qui ne respectent pas cette loi sont analysées.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Cette année, grâce à l'engagement mené, 30 des 32 entreprises ciblées du FTSE 350 publieront des rapports 2024 conformes à la loi sur l'esclavage moderne.

INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé en avril 2021 une déclaration d'investisseurs pour améliorer les normes de travail et la qualité des soins dans les maisons de soins. Le syndicat « UNI Global Union » coordonne cette campagne qui a été signée par 133 investisseurs institutionnels représentant 3800 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Aucune action n'a été réalisée cette année.
- La campagne a été clôturée cette année.

LETRE D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI- CONDUCTEURS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2021, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par « Steward Investors », ont envoyé des lettres à plus de 25 entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication. Les lettres demandent aux entreprises d'introduire et d'étendre les bonnes pratiques en matière d'approvisionnement responsable en minéraux dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs.

Toutes les entreprises ont notamment été invitées à améliorer la thématique de la traçabilité. La campagne est soutenue par 160 investisseurs dont les actifs sous gestion s'élèvent à 6590 milliards de dollars US.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- L'organisation initiatrice Stewart Investors a été la première à être admise, en février, au sein du réseau d'investisseurs de la RMI (Responsible Minerals Initiative). Elle continue d'y développer des relations étroites avec les entreprises.
- En mai, Stewart Investors a participé au forum de l'« Organisation for Economic Cooperation and Development » (OCDE) sur les chaînes d'approvisionnement responsables en matières premières, lors duquel des rencontres en personne ont eu lieu avec Intel, BMW et des associations sectorielles.

ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2022, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé une campagne d'engagement auprès d'entreprises américaines pour leur demander de faire preuve de plus de transparence en ce qui concerne leur politique en matière de congés de maladie payés. La campagne est coordonnée par l'ICCR et soutenue par 150 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à 3600 milliards de dollars US. En 2022, des lettres ont été envoyées à 40 entreprises ainsi que des résolutions d'actionnaires demandant une plus grande transparence des politiques en matière de jours de maladie payés.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Des résolutions d'actionnaires ont été déposées demandant plus de transparence sur les politiques concernant les congés maladie payés chez TJX, CN Rail et une autre société ferroviaire canadienne (CPKC).
- La résolution concernant TJX a été retirée en raison d'une amélioration de la situation.
- Une conférence téléphonique a été organisée avec Hilton Worldwide, qui a par la suite mis à jour sa politique sur les congés maladie payés.

ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé en mai 2022 une déclaration d'investisseurs à des

entreprises du secteur des technologies numériques pour les inciter à s'engager publiquement en faveur d'un usage éthique de l'intelligence artificielle (IA). La WBA coordonne cette campagne soutenue par 61 investisseurs représentant 8500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion qui vise plus de 200 entreprises. Ethos a été choisi comme investisseur principal auprès de deux entreprises suisses : Swisscom et Logitech.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

71 des 200 entreprises ciblées ont maintenant des principes éthiques d'utilisation de l'IA (contre 52 en septembre 2023).

Ethos a eu au cours de l'année plusieurs échanges avec Swisscom sur le sujet afin de discuter en détails de la mise en place concrète des principes éthiques de l'utilisation de l'IA.

Ethos a également eu plusieurs échanges avec Logitech sur le sujet afin de leur présenter les attentes de la campagne et de les inciter à publier des principes d'utilisation de l'IA.

ADVANCE - INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les PRI, ont rejoint en mai 2022 la campagne « Advance » pour les droits humains et les préoccupations sociales. Cette campagne d'engagement collectif de cinq ans a été officiellement lancée le 1er décembre 2022 et invite 40 entreprises des secteurs des métaux et des mines ainsi que des énergies renouvelables à promouvoir les droits humains et à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. La campagne est soutenue par 220 investisseurs institutionnels avec 30'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Ethos a mené un total de trois conférences téléphoniques avec ENGIE et E.On, dans lesquelles Ethos a agi en tant que co-lead.
- Ethos a participé à sept conférences téléphoniques dédiées au partage de connaissances et d'expériences avec d'autres investisseurs.
- Malgré des avancées significatives en matière de transparence sur le lobbying climatique, E.On reste hésitant dans le domaine de la publication de rapports sur le lobbying en matière de droits de l'homme.
- ENGIE a été appelé à plusieurs reprises à publier davantage d'informations sur son processus de diligence raisonnable en matière de droits humains.

COLLABORATION DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LES DROITS HUMAINS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2023, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par le Conseil d'éthique de Suède, ont lancé une campagne d'engagement auprès des entreprises technologiques pour les inciter à atténuer les risques et les impacts liés aux droits humains et à la société dans le cadre de leurs activités.

La campagne, qui se déroule sur trois ans, s'appuie sur les attentes des investisseurs publiées par le Conseil d'éthique des fonds de pension nationaux suédois, les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains, sur les enseignements tirés de l'évaluation RDR et les normes pertinentes du « Sustainability Accounting Standards Board » (SASB).

La campagne est soutenue par une trentaine d'investisseurs institutionnels avec 6400 milliards de dollars US d'actifs sous gestion et cible sept grandes entreprises technologiques.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Ethos a un rôle de « supporter » auprès de quatre entreprises : Alphabet, Amazon.com, Apple et Meta Platforms.
- Plusieurs échanges ont eu lieu avec six entreprises dont des conférences téléphoniques avec Amazon.com et Meta Platforms.
- Bien qu'il y ait eu des échanges avec Alphabet ces dernières années, ce contact n'a pas pu être maintenu cette année.

ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LA SANTÉ MENTALE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2023, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels qui lance une campagne d'engagement avec les entreprises technologiques afin de les inciter à réduire les impacts négatifs potentiels de leurs technologies. La campagne est coordonnée par Sycomore Asset Management et AXA Investment Managers.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La déclaration des investisseurs a été mise à jour en août 2024. À cette date, elle était soutenue par 33 investisseurs institutionnels représentant 2622 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.
- L'engagement a été poursuivi en 2024 avec 15 entreprises. Neuf conférences téléphoniques ont été organisées avec ces entreprises. Pour chacun des neuf indicateurs, une pratique exemplaire a été identifiée

parmi les entreprises ciblées. Cela a conduit à la publication, en novembre, d'un guide destiné à être utilisé par les investisseurs dans le cadre de leurs engagements.

LETTRE DE SOUTIEN POUR L'INTERDICTION DES CLAUSES DE NON-CONCURRENCE AUX ETATS-UNIS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2023, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par Zevin Asset Management et l'ICCR. Ceux-ci ont envoyé une lettre à la « Federal Trade Commission » (FTC) américaine pour soutenir sa proposition d'abolir les clauses de non-concurrence dans les contrats de travail. Les clauses de non-concurrence sont considérées comme des politiques de travail économiquement inefficaces car elles constituent un obstacle à la mobilité professionnelle et aux négociations salariales.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Cet engagement politique s'est terminé à la fin de l'année 2024, après que les organisations initiatrices ont soumis une nouvelle déclaration exposant les raisons pour lesquelles l'abolition des clauses de non-concurrence est économiquement judicieuse et renforce les droits des travailleurs.

IMPORTANCE DES NORMES SOCIALES POUR L'INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD (ISSB)

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En août 2023, Ethos s'est joint à une campagne coordonnée par la fondation Thomson Reuters dans le but de demander à l'ISSB de donner la priorité aux droits humains et au capital humain dans son prochain plan de travail et de traiter ces domaines ensemble. La campagne est soutenue par 27 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à 1000 milliards de dollars US.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Le plan de travail mis à jour de l'ISSB pour la période 2024-2026 a été publié en juin.
- Comme demandé dans la déclaration des investisseurs, l'ISSB a ajouté à son plan de travail un projet de recherche visant à explorer les informations liées aux risques et opportunités en matière de durabilité concernant le capital humain. Ce projet aboutira à une norme ultérieure.

- Ethos a partagé son approche sur le thème du capital humain lors d'une consultation avec des représentants de l'ISSB au cours d'une conférence téléphonique.

efforts de certaines entreprises et organisations de la société civile.

SOUTIEN DES INVESTISSEURS À UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2023, Ethos s'est joint à une campagne coordonnée par l'ICCR, pour publier une déclaration des investisseurs pour demander aux entreprises américaines de prendre des mesures pour payer un salaire de subsistance aux travailleurs temporaires et permanents, conformément aux normes internationales en matière de droits humains. La déclaration des investisseurs a été publiée en novembre 2023. Elle est soutenue par 135 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à 4500 milliards de dollars US.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Des conférences téléphoniques ont été organisées avec 11 entreprises ciblées.
- Neuf résolutions d'actionnaires ont été déposées, dont cinq sur les politiques de salaire décent (« Living Wage Policies »), trois sur les rapports relatifs au salaire décent (« Living Wage Reports »), et une sur une évaluation des revenus décents (« Living Income Assessment »).
- Cinq de ces résolutions ont été soumises au vote lors des assemblées générales.

SOUTIEN D'UNE LÉGISLATION SUR LA DILIGENCE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DROITS HUMAINS AU ROYAUME-UNI



CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2024, Ethos a rejoint une initiative de dialogue politique coordonnée par l'IAHR appelant les décideurs politiques au Royaume-Uni à adopter une législation robuste sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement, en conformité avec les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En novembre, une rencontre en personne a eu lieu avec deux représentantes de l'organisation initiatrice.
- La déclaration des investisseurs a été publiée. Cependant, le soutien de la part du gouvernement actuel reste limité, malgré les déclarations et les



GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE

Activités en Suisse auprès des conseils d'administration

OBJECTIFS

Ethos engage systématiquement le dialogue avec les entreprises concernant la composition et le fonctionnement du conseil d'administration (CA) et de ses comités clés, qui sont des éléments importants d'une bonne gouvernance.

En matière de composition du conseil, le dialogue mené par Ethos vise en particulier les éléments suivants :

- compétences équilibrées (membres avec des compétences variées et complémentaires) ;
- indépendance suffisante ;
- diversité (notamment représentation féminine et représentation des régions dans lesquelles la société a des opérations) ;
- disponibilité des administrateurs et des administratrices ;
- renouvellement régulier du conseil ;
- gouvernance en matière de durabilité.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

302

actions d'engagement sur les questions liées au conseil d'administration

52 %

des CA comprennent plus de 30 % de femmes (52 % également en 2023)

75 %

Des comités d'audit comptent au moins 50 % de membres indépendants

RÉSULTATS EN 2024

En 2024, la plupart des indicateurs concernant la composition des conseils d'administration des sociétés de l'univers d'analyse sont restés stables, dont certains à un niveau satisfaisant.

En matière de diversité, Ethos s'est opposé à la réélection des présidents et des présidentes des comités de nomination lorsque le CA comptait moins de 20 % de femmes sans raison satisfaisante. Ethos a eu de nombreux échanges avec les entreprises concernant la composition de leur CA, en particulier avant l'assemblée générale.

L'entretien d'un dialogue régulier sur ces questions demeure important, notamment pour s'assurer que les nouveaux enjeux soient pris en compte dans les discussions des CA, comme les problématiques environnementales et sociales, ou celles liées à la responsabilité numérique ou fiscale des entreprises.

AU 31.12.2024

- 73 % des CA des sociétés de l'univers comptaient plus de 50 % de membres indépendants (contre 62 % en 2017).
- 52 % des CA des sociétés de l'univers comptaient plus de 30 % de femmes en 2024 (contre 12 % en 2017).
- 99 % des membres de CA non-exécutifs remplissent désormais les critères de disponibilité d'Ethos.
- 90 % des membres de CA avec des fonctions exécutives remplissent les critères de disponibilité d'Ethos.
- 69 % des comités de rémunération des plus grandes sociétés comptent au moins 50 % d'indépendants.

Activités en Suisse sur les politiques de rémunération

OBJECTIFS

Le dialogue en matière de rémunérations vise des améliorations sur trois niveaux :

- transparence du système de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale ;
- introduction de critères de performance environnementaux et sociaux pour autant qu'ils soient quantitatifs, transparents, ambitieux et audités ;
- structure et montants des rémunérations versées au conseil d'administration et à la direction générale ;
- suppression des rémunérations variables et des plans d'options pour les membres des conseils d'administration ;
- limitation des rémunérations variables des membres de la direction générale et introduction de critères de performance dans les plans à long terme ;
- publication du groupe de comparaison utilisé pour fixer les niveaux de rémunération des instances dirigeantes.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

304

actions d'engagement sur le thème de la rémunération des dirigeants

78 %

des sociétés ayant mis en place des plans à long terme pour la direction ont introduit des critères de performance pour l'attribution définitive

60 %

des sociétés ont introduit des critères de performances ESG dans la rémunération variable

RÉSULTATS EN 2024

La rémunération des instances dirigeantes reste un sujet prioritaire de dialogue pour Ethos années. Une rémunération transparente, raisonnable et orientée à long terme est un élément central de la création de valeur à long terme. Pour Ethos, il est nécessaire que les rémunérations variables soient limitées pour éviter les prises de risques excessives.

Depuis le début de l'engagement d'Ethos en Suisse sur ce sujet en 2005, des progrès importants ont pu être constatés. En particulier, les actionnaires ont désormais des droits étendus aux AG des entreprises pour éviter les excès.

À noter que les statistiques présentées dans ce chapitre concernent les rémunérations 2023 publiées en 2024.

AU 31.12.2024

- 78 % des plans à long terme mis en place au sein des entreprises de l'univers analysé contiennent des critères de performance mesurés sur trois ans pour déterminer l'attribution définitive du nombre d'actions (contre 57 % en 2016).
- 60 % des entreprises ont introduit des critères de durabilité dans l'attribution de la rémunération variable (contre 7 % en 2016).
- 30 % des entreprises expliquent précisément le niveau d'atteinte des critères de performance fixés dans le cadre de la rémunération variable (23 % en 2016).

Activités en Suisse sur la responsabilité fiscale

OBJECTIFS

Ethos considère qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration des entreprises cotées en bourse d'établir une stratégie fiscale responsable en s'engageant à payer leurs impôts dans les pays où elles ont des activités et où elles réalisent des bénéfices. Ethos considère également que les entreprises dont le modèle d'affaires repose sur l'optimisation fiscale agressive sont davantage vulnérables aux changements de régimes fiscaux que celles qui s'en tiennent aux règles de bonne pratique. Les cinq principes d'Ethos en matière de politique fiscale responsable sont les suivants :

- La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration.
- Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise (ou au moins dans un document spécifique disponible publiquement).
- La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée.
- Les opérations intra-groupes sont réalisées aux conditions du marché.
- La société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

6

sociétés publient une déclaration pays-par-pays

48

sociétés ont désormais une politique fiscale répondant aux attentes d'Ethos

RÉSULTATS EN 2024

Depuis l'introduction de ce thème en 2018 et l'envoi par Ethos dans son Engagement Paper sur la thématique à l'ensemble des entreprises de l'univers d'analyse, la part des entreprises qui publient des informations concernant leur responsabilité fiscale progresse mais de manière peu soutenue.

En 2024, 6 sociétés publient une déclaration fiscale pays-par-pays. Lors des discussions avec les entreprises, il a été soulevé que la publication facultative des impôts pays par pays pourrait désavantager celles qui choisissent de le faire, en permettant à leurs concurrents de mieux comprendre leur stratégie fiscale. Cependant, elles seraient favorables à une obligation de publication publique, car cela garantirait une égalité de traitement. Ainsi, elles estiment que le reporting pays par pays devrait devenir obligatoire avant d'être mis en place.

Ethos souligne que plusieurs régulations récentes dans l'Union européenne favorisent la transparence des entreprises. La directive européenne sur la publication des déclarations pays par pays, entrée en vigueur en décembre 2021, impose aux États membres de transposer cette législation dans leur droit national avant le 22 juin 2023. Les entreprises devront, quant à elles, publier leurs informations pays par pays d'ici 2026. Cette directive concerne toutes les entreprises opérant dans l'UE avec un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros, y compris celles ayant leur siège en Suisse.

Ces régulations devraient encourager les entreprises suisses à renforcer leur transparence. Toutefois, des incertitudes demeurent quant à la qualité des informations qui seront publiées. Ethos poursuivra son dialogue avec les entreprises suisses pour suivre la mise en œuvre de ces nouvelles obligations et s'assurer qu'elles respectent les normes de transparence accrues.

AU 31.12.2024

- 48 sociétés déclarent respecter le principe de substance économique (contre 35 en 2023).
- 63 sociétés déclarent respecter le principe « Arm's length » dans le cadre de leurs transactions intra-groupe (contre 53 en 2023).

Activités en Suisse sur la responsabilité numérique

OBJECTIFS

La responsabilité numérique est un thème de dialogue depuis 2021 pour l'EEP Suisse. Le sujet étant nouveau lors du lancement de la campagne, le dialogue se concentre dans un premier temps sur les 48 entreprises du « SMI Expanded ». Dans le cadre de cette thématique, Ethos a publié et envoyé en décembre 2020 un Engagement Paper aux présidences des entreprises concernées recensant les différents enjeux de la numérisation et dressant une liste de sept attentes en matière de responsabilité numérique des entreprises :

- mettre en place un code de responsabilité numérique ;
- assurer une transparence auprès des parties prenantes sur les pratiques et l'empreinte numériques ;
- respecter les plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données ;
- mettre en place des principes éthiques d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) ;
- exclure les activités sensibles liées à la numérisation ;
- assurer une transition sociale juste et responsable ;
- contribuer à réduire l'empreinte environnementale de la technologie numérique.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

7

sociétés publient des principes de responsabilité numérique

46

sociétés du SMI Expanded affirment avoir adopté une stratégie relative à la cybersécurité

RÉSULTATS EN 2024

Entre 2021 et 2023, Ethos a passé en revue les pratiques des 48 plus grandes entreprises cotées à la bourse suisse (« SMI Expanded ») en matière de responsabilité numérique. Ces études ont été réalisées en collaboration avec EthicsGrade, une société spécialisée dans la notation des entreprises (« ratings ») en fonction de leur gestion des questions numériques, afin d'évaluer les pratiques des plus grandes entreprises cotées en Suisse. Un questionnaire a été envoyé aux entreprises pour leur permettre d'expliquer leurs pratiques. Entre la première étude publiée en janvier 2022 et la troisième étude publiée en décembre 2023, Ethos a entretenu un dialogue étendu sur la question avec l'ensemble des entreprises concernée. De nombreux échanges ont eu lieu durant les trois années couvertes par les études d'Ethos sur ce sujet et sont amenés à s'intensifier dans le futur vu la grande marge de progression réalisable dans le domaine de la responsabilité numérique.

Depuis 2024, Ethos récolte directement les données dans le cadre de la notation ESG des sociétés sur la base des informations publiques. Cette décision a été motivée par l'écart important entre les informations publiques et les informations privées communiquées par les sociétés lors de l'étude. En effet, lors de la dernière étude en 2023, le score moyen était de 27.5 points sur 100 alors qu'il tombait à 15.6 points en se basant uniquement sur les informations publiques.

AU 31.12.2024

- Sept sociétés ont publié des principes de responsabilité numérique (contre 6 en 2023).
- Sept sociétés ont publié des principes sur l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle (contre 5 en 2023).
- 46 : nombre de sociétés du SMI Expanded ayant adopté une stratégie relative à la cybersécurité (contre 44 en 2023).

Activités en Suisse sur le reporting environnemental et social

OBJECTIFS

Depuis 2006, Ethos encourage les entreprises à publier des données environnementales et sociales dans le cadre de leur reporting annuel. Ethos attache une importance majeure à ce thème, car ces informations permettent de comprendre la stratégie de l'entreprise en matière extra-financière et d'évaluer sa performance. Elles permettent aussi de comprendre comment sont gérés les risques extra-financiers par les entreprises.

Le contre-projet à la première initiative sur les multinationales responsables prévoit une obligation de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées en Suisse depuis l'exercice fiscal 2023. Cette obligation représente un progrès significatif car encore trop d'entreprises cotées en Suisse n'ont pas un niveau de transparence adéquat en la matière. Cependant, même depuis l'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation légale, il est nécessaire de maintenir le dialogue avec les entreprises pour leur demander en particulier que le rapport extra-financier :

- respecte un standard de reporting reconnu comme les standards de la « Global Reporting Initiative » (GRI) ;
- couvre les principaux enjeux ESG de l'entreprise ;
- soit audité.

INDICATEURS CLÉS EN 2024

85 %

des sociétés publient un rapport de durabilité comprenant un niveau d'information satisfaisant

77 %

des sociétés demandent une vérification de toute ou une partie de leur rapport de durabilité

RÉSULTATS EN 2024

Un nombre croissant de sociétés publient un rapport de durabilité jugé satisfaisant par Ethos (couvrant les principaux enjeux avec des indicateurs quantitatifs) et 58 % d'entre elles ont rédigé leur rapports conformément au standard GRI en 2024.

Par ailleurs, divers changements législatifs ont ou vont avoir un impact positif sur la quantité et la qualité des informations extra-financières publiées par les sociétés. Ainsi, les articles 964a et suivants du Code des obligations (CO) obligent les entreprises d'une certaine taille à préparer un rapport sur les questions non-financières et à le soumettre ensuite à l'approbation des actionnaires. En parallèle, le Conseil fédéral a approuvé une ordonnance qui précise le contenu de la partie climatique du rapport sur les questions non-financières qui devra être publiée dès 2025 (dans le rapport couvrant l'exercice 2024).

Le dialogue et la mesure des progrès des entreprises restent indispensables car malgré les nouvelles dispositions légales, le contenu et la qualité des rapports publiés sont variables et ne répondent pas toujours aux attentes d'Ethos. Par ailleurs, Ethos va suivre de près la décision que prendra l'Assemblée fédérale concernant la révision des articles 964a et suivants du CO dont l'avant-projet prévoit notamment un audit obligatoire desdits rapports et l'obligation de suivre des normes d'informations qui seront précisées par voie d'ordonnance.

AU 31.12.2024

- 58 % des sociétés de l'univers ont préparé un rapport GRI.
- 85 % des sociétés publient un rapport de durabilité comprenant un niveau d'information satisfaisant.
- 77 % des sociétés demandent une vérification de toute ou une partie de leur rapport de durabilité.

Campagnes internationales d'engagement sur le gouvernement d'entreprise

LETTRE AUX GÉRANTS POUR ENCOURAGER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Chaque année depuis 2018, quelques semaines avant la saison des assemblées générales, Ethos encourage les membres de l'EEP International à contacter leurs gérants de fortune pour l'exercice des droits de vote des actions en portefeuille. Ethos prépare un modèle de lettre que les membres de l'EEP International peuvent envoyer directement à leurs gérants pour leur demander de soutenir certaines résolutions d'actionnaires. La lettre demande également aux gérants davantage de précisions sur la manière dont les droits de vote sont exercés.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- thèmes principaux des résolutions soutenues :
 - › alignement avec l'Accord de Paris ;
 - › mise en place d'objectifs de neutralité carbone ;
 - › publication d'activités de lobbying en faveur du climat ;
 - › politiques de financement des énergies fossiles par les banques ;
 - › pollution plastique ;
 - › droit aux congés maladie payés.

RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2019, Ethos a lancé sa propre campagne d'engagement direct visant à encourager certaines entreprises américaines des secteurs de la technologie et de la restauration à adopter des pratiques fiscales responsables. Dans le cadre de cette campagne d'engagement, cinq demandes ont été formulées :

- La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration.
- Les principes de la responsabilité fiscale sont intégrés dans une politique spécifique et accessible au public.
- L'entreprise paie ses impôts là où la valeur économique est générée.
- Les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché.
- L'entreprise publie le montant des impôts versés séparément pour chaque pays.

Depuis le début de la campagne d'engagement, le dialogue a été établi avec toutes les entreprises et les attentes d'Ethos ainsi que les points de vue des entreprises ont été discutés. Malheureusement, la prise de conscience des entreprises ciblées en faveur d'une plus grande transparence de leurs pratiques fiscales est lente.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Le dialogue a été poursuivi avec toutes les entreprises ciblées afin de réaffirmer l'importance des demandes d'Ethos.
- Les entreprises visées sont prêtes à un échange (uniquement par écrit), mais restent peu disposées à améliorer substantiellement leur transparence en matière de pratiques fiscales.
- Comme mesure d'intensification, Ethos a soutenu une pétition de la « FACT Coalition » au nom de 87 investisseurs représentant plus de 2300 milliards de dollars US d'actifs sous gestion, demandant à la SEC d'adopter de nouvelles règles exigeant des entreprises cotées aux Etats-Unis qu'elles publient leurs bénéfices, revenus et autres informations fiscales importantes séparément pour chaque pays dans lequel elles opèrent (Country-by-Country, CbCR).

RÉMUNÉRATION RESPONSABLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'inadéquation entre la rémunération des dirigeants et les intérêts des actionnaires reste une préoccupation majeure des investisseurs institutionnels. En fait, le système de rémunération peut fortement influencer la propension des cadres à prendre des risques et donc avoir un impact sur l'orientation stratégique de l'entreprise. D'autre part, il est probable que les entreprises qui accordent de l'importance à la rémunération responsable agissent de manière plus durable en évitant les risques financiers excessifs et en adoptant une perspective à plus long terme.

Dans le cadre de cette campagne d'engagement lancée par Ethos en 2024, une sélection d'entreprises dont la politique de rémunération a été clairement contestée par les actionnaires lors des assemblées générales 2024, est invitées à mettre en place des systèmes de rémunération responsables et adéquats. Celles-ci doivent contenir les éléments suivants :

- fixer des rémunérations totales raisonnables pour les dirigeants, la rémunération variable maximale du directeur général ne devant pas dépasser trois fois le salaire de base ;
- intégration d'indicateurs liés à l'ESG, qui doivent être clairement définis, quantifiés et ambitieux ;
- évaluation et publication des écarts salariaux entre hommes et femmes ainsi qu'entre la personne la mieux rémunérée et le salaire médian, accompagnées d'une explication des mesures prises pour réduire les écarts potentiels.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En septembre 2024, des lettres ont été envoyées à toutes les présidences de conseil d'administration et, par la suite, des rappels ont été envoyés par courriel.
- En octobre, novembre et décembre, les premières conférences téléphoniques ont pu être organisées avec SAP, Renault et Airbus, d'autres sont prévues.
- Les premières conclusions indiquent que le seuil fixé par Ethos pour la rémunération variable maximale de la direction générale est largement inférieur aux pratiques constatées. De plus, l'orientation vers le « pay-for-performance » reste un sujet de discussion intense.

ADOPTION MONDIALE DES NORMES S1 ET S2 DE L'ISSB EN MATIÈRE DE RAPPORT DE DURABILITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En octobre 2023, Ethos s'est joint à une campagne appelant les autorités du monde entier à adopter globalement les normes de reporting sur le

développement durable ISSB S1 et S2 selon un calendrier ambitieux d'ici 2025. Cette campagne est coordonnée par le « London Stock Exchange Group » (LSEG), les PRI et les « Sustainable Stock Exchanges » (SSE).

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La déclaration des investisseurs a été publiée en mai 2024 à l'occasion de la conférence annuelle de l'Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières (OICV).
- Cette déclaration est fréquemment citée dans les dialogues politiques menés par les PRI avec des pays envisageant l'adoption des standards.
- D'ici décembre 2024, plus de 30 pays ont adopté ces standards ou sont en passe de le faire.
- Les pays ayant progressé dans l'adoption des standards de l'ISSB représentent environ 57 % du produit intérieur brut mondial, plus de 40 % de la capitalisation boursière mondiale et plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

INVESTOR COALITION FOR EQUAL VOTES



CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par Railpen et le Conseil des investisseurs institutionnels (CII), ont lancé la « Investor Coalition for Equal Votes ». L'objectif de cette campagne d'engagement collectif est de promouvoir des structures de capital qui prévoient l'égalité des droits de vote pour chaque action détenue.

Pour atteindre leurs objectifs, les investisseurs institutionnels de la coalition s'engagent à la fois auprès des entreprises et des instances régulatrices. La coalition se concentre également sur les engagements avec les entreprises pré-IPO et leurs cabinets de conseil, en se concentrant dans un premier temps sur le Royaume-Uni et les États-Unis. La coalition soutient également l'avancement de la réglementation et de la législation sur l'égalité des droits de vote, lorsque cela est possible, auprès des décideurs politiques et des organismes de normalisation.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En janvier 2024, une déclaration des investisseurs contenant les attentes fondamentales de la coalition a été publiée.
- Entre avril et septembre 2024, des lettres ont été envoyées à plusieurs entreprises concernant des préoccupations relatives aux structures d'actions à double catégorie.

- En juin, une déclaration d'investisseur spécifique a été envoyée à Tesla pour promouvoir le principe « one share one vote ».
- Une étude sur l'exercice des droits de vote par les membres de la coalition concernant différentes catégories d'actions a été publiée en novembre.

LETTRÉ DES INVESTISSEURS POUR UNE CONDUITE RESPONSABLE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES VIRTUELLES DANS LES ENTREPRISES CANADIENNES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs, coordonné par le « British Columbia General Employees' Union » (BCGEU), ont demandé aux entreprises canadiennes de l'indice S&P TSX 60, par le biais d'une lettre ouverte, de dévoiler, suffisamment tôt avant leurs assemblées générales et l'envoi de leurs documents de vote, leurs plans pour préserver les droits des actionnaires lors d'assemblées générales purement virtuelles ou hybrides.

En demandant aux entreprises de s'engager à respecter les droits des actionnaires lors des assemblées générales virtuelles, les investisseurs institutionnels protègent ces droits des actionnaires.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La lettre a été publiée en avril et est soutenue par 38 investisseurs institutionnels représentant 1700 milliards de dollars canadiens.
- Plusieurs médias économiques canadiens ont repris la campagne et en ont parlé.
- À la fin de l'année, environ un tiers des entreprises visées ont réagi et signalé leur volonté soit de passer à des assemblées générales hybrides ou en personne, soit d'améliorer au moins le format de l'assemblée générale virtuelle.

CAMPAGNE CONTRE LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES UNIQUEMENT VIRTUELLES EN ALLEMAGNE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et la « Deutsche Schutzvereinigung für Wertpapierbesitz e.V. » (DSW) estiment qu'il est indispensable d'organiser une assemblée générale physique tout en permettant à l'actionariat de s'exprimer et de voter en ligne (format hybride). Ce format donne aux actionnaires le choix entre une participation physique ou virtuelle et garantit un contact direct entre la direction, le conseil de surveillance et les actionnaires au moins une fois par an. Il s'agit d'un mécanisme important pour renforcer la responsabilité et

d'une opportunité de dialogue constructif dans un cadre formel.

C'est pourquoi Ethos et la DSW ont envoyé une lettre aux dix plus grandes sociétés du DAX ayant leur siège en Allemagne et qui ont organisé ces dernières années des assemblées générales exclusivement virtuelles.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La lettre a été envoyée en octobre et adressée à la direction générale et à la présidence du conseil de surveillance des entreprises visées. Elle indique que DSW et Ethos sont critiques à l'égard des modifications des statuts qui prévoient un renouvellement de l'autorisation pour tenir des assemblées générales exclusivement virtuelles.
- De plus, la campagne a été soutenue par « Better Finance » et « Shareholders for Change ».
- Plusieurs médias économiques allemands ont repris la campagne et en ont parlé.
- À la fin de l'année, plusieurs entreprises ont réagi et se sont déclarées prêtes au dialogue.

Campagnes contre les violations des normes internationales

Pour les investisseurs institutionnels, les violations des normes internationales par les entreprises de leurs portefeuilles représentent à la fois un risque de réputation et d'investissement. C'est pourquoi Ethos mène une campagne d'engagement contre les violations des normes internationales qui cible les entreprises qui commettent des violations graves et/ou systémiques des normes internationales de bonne conduite dans les domaines des droits humains et des travailleurs, de l'environnement et la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations-Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de base normative. Le choix des entreprises se base sur le processus existant d'Ethos pour l'identification des controverses.

L'objectif du dialogue est défini comme suit :

- Élimination et réparation prouvée de la violation et amélioration des processus de gestion afin d'éviter une nouvelle violation.
- Si l'objectif n'est pas atteint dans un délai raisonnable, Ethos recommande l'exclusion de l'univers d'investissement de l'entreprise en cause.

CAMPAGNE 2022

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En septembre 2022, Ethos a lancé une campagne d'engagement direct pour exhorter plusieurs entreprises qui ont enfreint gravement des normes internationales ou qui les ont enfreintes à plusieurs reprises, à prendre des mesures pour remédier à ces incidents. Concrètement, les exigences suivantes ont été définies :

- suppression de l'infraction ;
- réparation de l'infraction ;
- amélioration des processus de gestion pour éviter de nouvelles violations ;

- et éventuellement des objectifs supplémentaires spécifiques à l'entreprise.

Au début de cette campagne de plusieurs années, Ethos a envoyé des lettres d'introduction aux présidences des conseils d'administration des entreprises ciblées. Par la suite, un dialogue a été engagé avec toutes les entreprises. Ce dialogue s'est poursuivi de manière intensive en 2023 et 2024.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En 2024, le dialogue avec les neuf entreprises ciblées a été poursuivi. Toutes les entreprises sont restées au même niveau d'avancement, sans enregistrer de progrès ni de recul significatif.
- Au total, trois conférences téléphoniques ont été organisées avec des entreprises cibles.
- Par ailleurs, Ethos a participé à 11 conférences téléphoniques avec d'autres investisseurs et à plusieurs webinaires organisés par les entreprises sur leurs politiques ESG.

CAMPAGNE 2024

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En septembre 2024, Ethos a lancé une nouvelle campagne d'engagement visant à inciter les entreprises qui ont gravement ou à plusieurs reprises enfreint les normes internationales à prendre des mesures pour remédier à ces manquements. Les objectifs spécifiques définis sont les mêmes que ceux de la campagne de 2022.

Au début de cette campagne pluriannuelle, Ethos a envoyé des lettres introductives aux présidences des conseils d'administration des entreprises ciblées. Par la suite, un dialogue intensif a été engagé avec toutes les entreprises. À fin 2024, un contact direct a pu être établi avec trois des quatre entreprises ciblées.

ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- À la fin de l'année, seul Freeport Mc MoRan n'avait pas encore répondu malgré plusieurs courriels de relance.
- Un contact direct a été établi avec les trois autres entreprises. Les premières conférences téléphoniques sont prévues pour le début de l'année 2025.



THÈME PONCTUEL EN
SUISSE

Changements statutaires

DIALOGUE PONCTUEL SUR LES CHANGEMENTS STATUTAIRES LIÉS À LA RÉVISION DU CODE DES OBLIGATIONS

INTRODUCTION

Une importante révision du Code des obligations (CO) liée aux sociétés est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Le délai de deux ans pour effectuer les changements statutaires liés à cette révision s'est échu le 31 décembre 2024. Dès lors, ce thème n'a pas été reconduit lors de la dernière assemblée générale (AG) des membres de l'EEP Suisse le 14 novembre 2024.

PRINCIPAUX POINTS D'ENGAGEMENT

Dans le cadre de son dialogue avec les sociétés, Ethos a mis l'accent sur les principaux changements suivants :

- Droits des actionnaires : la nouvelle loi prévoit un seuil à 0.5 % du capital afin d'ajouter un point à l'ordre du jour de l'AG. Ethos s'est opposé à ce changement lorsque le seuil de la société était plus bas que le nouveau seuil légal.
- Marge de fluctuation du capital : le nouveau Code des obligations permet aux sociétés d'inscrire dans leurs statuts la possibilité d'augmenter et de réduire leur capital de plus ou moins 50 % durant une période de cinq ans. Cela constitue potentiellement un transfert majeur de pouvoir de l'AG au conseil d'administration. Ainsi, lorsque l'autorisation n'a pas de but spécifique déclaré, Ethos accepte une marge de fluctuation du capital si elle remplit les conditions suivantes : une augmentation maximale du capital de 20 %, dont au plus 10 % sans droits préférentiels de souscription, et une réduction de 5 % au maximum.
- AG virtuelle : la possibilité d'organiser une AG 100 % virtuelle doit être inscrite dans les statuts de la société. Ethos s'oppose à cette pratique car elle limite le contact direct entre les actionnaires et les instances dirigeantes de la société. Ethos considère que la meilleure pratique est la tenue d'AG hybrides permettant ainsi aux actionnaires de choisir la manière dont ils souhaitent participer.

RÉSULTATS

Pour tenir compte de ces divers changements législatifs, Ethos a adapté ses lignes directrices de vote en conséquence avec effet au 1^{er} janvier 2023. Les attentes d'Ethos, reflétées dans cette version actualisée, ont été communiquées aux sociétés en octobre 2022. Les exigences d'Ethos étant connues suffisamment en avance, elles ont été prises en compte par diverses sociétés.

Ethos a ainsi obtenu des résultats significatifs sur ces sujets, notamment concernant le seuil requis pour soumettre un point à l'ordre du jour des AG. Ces efforts ont permis de renforcer les droits des actionnaires dans plusieurs sociétés.

Néanmoins, l'application des marges de fluctuation du capital sera à surveiller de près car pour la plupart non-compatibles avec les exigences d'Ethos. Lors des dialogues menés à ce sujet, de nombreuses sociétés se sont engagées à utiliser ces instruments de manière raisonnée, particulièrement en ce qui concerne l'organisation d'AG virtuelles. Une importante majorité des entreprises a introduit cette possibilité dans leurs statuts. Cependant, seules trois sociétés de l'univers d'engagement (Aevis Victoria, Barry Callebaut et Swatch Group) ont tenu leur AG de manière uniquement virtuelle en 2024. Ce chiffre est à peine plus élevé (six) si on prend en compte l'ensemble des sociétés du SPI. Ainsi, les préoccupations d'Ethos, bien que non reflétées dans les statuts des sociétés, sont néanmoins prises en compte dans la pratique.



ÉTUDES DE CAS

Exemples de dialogue par société en Suisse

ADECCO

Plusieurs échanges ont eu lieu ces dernières années avec des représentants d'Adecco, notamment avec le président du conseil d'administration et le président du comité de rémunération. Ces deux dernières années, le dialogue s'est principalement concentré sur des questions de rémunération. Lors de l'assemblée générale (AG) 2023 de la société, le vote consultatif sur le rapport de rémunération avait obtenu seulement 56.6 % de soutien de la part des actionnaires. À la suite de ce faible résultat, Ethos a eu l'occasion de faire part des raisons de sa recommandation négative. Cette discussion a porté ses fruits car lors de son AG 2024, Adecco a présenté un rapport de rémunération significativement amélioré, notamment en termes de transparence. En particulier, des objectifs précis pour le bonus annuel ainsi que leur niveau d'atteinte à la fin de l'année ont été publiés pour la première fois. À la suite de ces changements positifs, Ethos a été en mesure de recommander l'approbation du rapport de rémunération d'Adecco pour la première fois depuis 2017. De plus, le rapport de rémunération a été approuvé avec 77.9 % d'approbation des actionnaires.

Adecco a aussi amélioré son rapport de durabilité notamment en publiant pour la première fois des indicateurs quantitatifs sur certains enjeux sociaux tel que le nombre de placements flexibles et de placements permanents. De plus, la société a fixé de nouveaux objectifs de réduction de ses gaz à effet de serre dont un objectif portant sur le domaine 3, une des attentes principales d'Ethos concernant la stratégie climatique d'Adecco. Ces objectifs, validés par la SBTi, sont compatibles avec un scénario de réchauffement climatique de 1.5 °C. Cependant, des progrès peuvent encore être réalisés, notamment la publication d'un plus grand nombre d'indicateurs quantitatifs de performance tel que le taux de roulement volontaire des employés, un enjeu matériel pour Adecco.

Enfin, sur le thème de la responsabilité numérique, Adecco a publié pendant l'année une politique de groupe visant une utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA). Ces principes incluent des notions jugées essentielles par Ethos dont la prévention d'éventuels biais et discriminations liés à l'utilisation de l'IA, la sécurité et le respect des données privées ainsi qu'une utilisation transparente de l'IA.

HOLCIM

Au cours des échanges effectués par Ethos avec Holcim ces dernières années, un accent particulier a été mis sur la stratégie climatique de l'entreprise. En effet, en tant que leader mondial de la production de ciment, Holcim figure parmi les plus grands émetteurs de GES au niveau mondial. À ce titre, Holcim fait partie des entreprises visées par la campagne « Climate Action 100+ ».

Après plusieurs rencontres et un dialogue intensif, Holcim a fait plusieurs annonces au cours des quatre dernières années qui ont répondu, en partie, aux demandes formulées par Ethos.

Pour s'assurer qu'Holcim respecte ses objectifs climatiques ambitieux, Ethos a demandé en décembre 2020 au conseil d'administration de soumettre son « plan de progrès climatique » au vote de l'AG (« Say on Climate »). Les actionnaires ont ainsi pu se prononcer dans le cadre de l'AG 2022 sur le rapport de transition climatique de l'entreprise. Lors de ce premier vote, Ethos a recommandé aux actionnaires de s'opposer au « plan de progrès climatique » d'Holcim notamment car les objectifs de l'époque n'étaient pas alignés à un réchauffement à 1.5 °C et en raison du manque de transparence sur certaines mesures de réductions des émissions en particulier après 2030.

Ethos et Holcim ont eu de nombreux échanges en 2022 à la suite de ce vote négatif. Cela s'est traduit par de nettes améliorations du rapport présenté à l'AG 2023 : renforcement de son objectif de réduction des émissions du domaine 1 ce qui lui a permis d'être la première entreprise du secteur à avoir des objectifs certifiés comme étant compatibles avec un scénario d'un réchauffement climatique de 1.5 °C, la publication des émissions de l'année de référence (2020) pour l'objectif de réduction des émissions de GES du domaine 3 et la publication plus détaillées des dépenses prévues d'ici à 2030 pour ses différents projets de « Carbon Capture Storage and Usage » qui sont sensés lui permettre de réduire ses émissions après 2030 vers son objectif « Net Zero ». Grâce à ces différents progrès, Ethos a pu approuver le rapport 2022 présenté à l'AG 2023.

Ethos est cependant intervenu à l'AG pour demander des améliorations supplémentaires, notamment pour fixer des objectifs de réduction des émissions de CO₂ également en lien avec les joint-ventures et publier des tableaux des chiffres d'affaires, des dépenses et des

investissements qui sont éligibles à la taxonomie de l'UE et faire preuve de davantage de transparence concernant les émissions de GES capturées. À la suite de dialogues successifs, Holcim a répondu aux deux premières demandes dans son rapport 2023 présenté à l'AG 2024. En effet, Holcim a amélioré la couverture de ses objectifs de réduction des GES du domaine 3 pour inclure l'ensemble des 15 catégories, contre 6 catégories auparavant. Ethos souligne qu'il s'agit d'une amélioration significative car les émissions du domaine 3 liées à ses investissements (catégorie 15), non incluses dans le passé, représentent 49 % des émissions du domaine 3 de l'entreprise en 2023, avec 23.1 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (soit 18.2 % des émissions totales). De plus, le groupe a publié pour la première fois le chiffre d'affaires, les dépenses et les investissements éligibles à la taxonomie de l'UE. Cependant, Ethos a réitéré ses demandes concernant la transparence des projets de capture de GES et de leurs impacts.

Par ailleurs, concernant la gouvernance de l'entreprise, le cumul des fonctions de président/CEO a pris fin en avril 2024 avec l'engagement de M. Gutovic au poste de CEO en remplacement de M. Jenisch. Par conséquent, Ethos a pu soutenir la réélection de M. Jenisch en tant que président du conseil d'administration.

NESTLÉ

Depuis sept ans, un accent particulier du dialogue mené par Ethos avec Nestlé concerne le thème du changement climatique. En effet, dans le cadre de la campagne internationale « Climate Action 100+ », qui vise un dialogue constructif avec les plus grands émetteurs industriels mondiaux de GES, Ethos a été choisi pour mener le dialogue avec Nestlé.

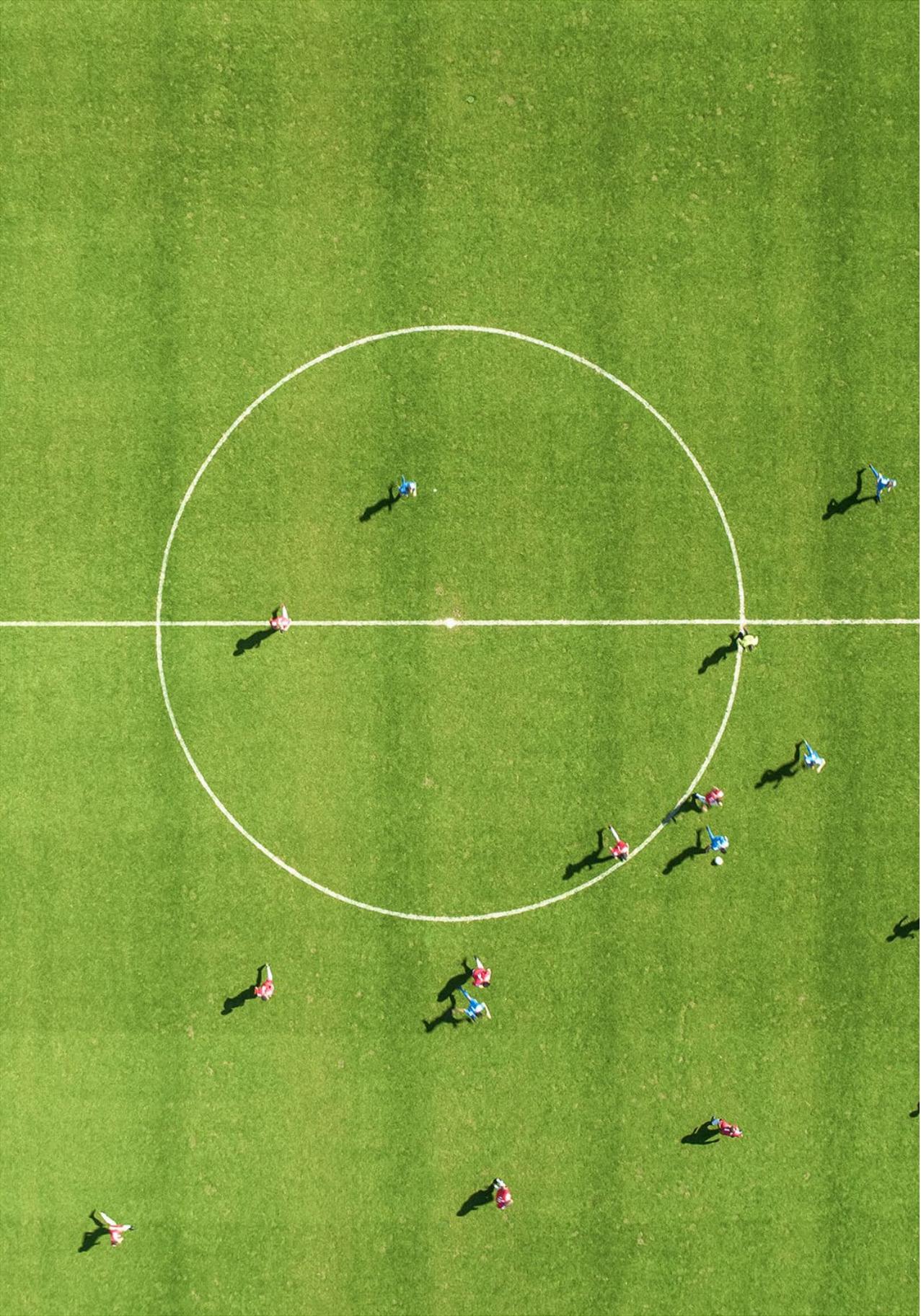
Dans ce cadre, et parallèlement à son dialogue continu avec la présidence et la direction de Nestlé sur les questions de gouvernance, Ethos est intervenu au cours des dernières AG pour demander à l'entreprise de répondre aux demandes des investisseurs institutionnels réunis au sein de la campagne « Climate Action 100+ », et notamment aux éléments suivants :

- renforcer les compétences et la responsabilité du CA en matière de durabilité ;
- fixer des objectifs de réduction des émissions de GES compatibles avec l'Accord de Paris sur l'ensemble de la chaîne de valeur (y compris la chaîne d'approvisionnement qui concentre plus de 60 % des émissions de GES de Nestlé) ;
- publier des informations sur l'alignement des activités de lobbying de l'entreprise avec ses objectifs de réduction de GES ;
- mettre en place un reporting climatique respectant les recommandations de la « TCFD » ;
- lier une partie des rémunérations variables à long terme de la direction générale à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES.

À la suite des nombreux échanges menés ces dernières années, Nestlé a répondu à plusieurs demandes formulées par Ethos concernant les enjeux climatiques, notamment en :

- faisant valider par la SBTi le fait que ses objectifs de réduction des émissions de CO₂ sont alignés avec un scénario d'un réchauffement climatique de 1.5 °C ;
- publiant une feuille de route (« roadmap ») « Net Zero 2050 » détaillée en décembre 2020 ;
- organisant un vote consultatif sur cette « roadmap » lors de l'AG 2021 ;
- créant au sein du conseil d'administration un comité de durabilité dédié en 2021 ;
- publiant les noms des principaux groupements et associations professionnelles dont elle est membre ;
- introduisant des critères ESG dans la politique de rémunération et en améliorant la transparence du rapport de rémunération à ce titre en 2022 ;
- introduisant des critères de réduction des émissions de GES dans le plan de rémunération à long terme en 2023.

En 2024, Ethos a poursuivi son dialogue intensif avec Nestlé. En plus du changement climatique, de nombreux thèmes ont été abordés dont notamment la transparence du rapport de rémunération (l'objectif de diminution des émissions de GES lié à la rémunération à long terme n'est pas dévoilé de manière assez transparente), la méthode de consultation des actionnaires sur le rapport de durabilité (la société a proposé un vote consultatif qui aurait dû être contraignant selon l'interprétation du CO), ainsi que l'accès à la nutrition et la biodiversité dans le cadre des campagnes « Access to nutrition » et « Nature Action 200 ».





ANNEXES

Entreprises suisses analysées

ENTREPRISE	DOMICILE	INDICE 1.1.2024	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
ABB	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Alcon	Fribourg (FR)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Geberit	Rapperswil-Jona (SG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Givaudan	Vernier (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Holcim	Zug (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kühne + Nagel	Schindellegi (SZ)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Logitech	Hautemorges (VD)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lonza	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nestlé	Vevey/Cham (VD/ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Novartis	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Partners Group	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Richemont	Bellevue (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Roche	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sika	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sonova	Stäfa (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Life	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Re	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swisscom	Ittigen (BE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
UBS	Zürich/Basel (ZH/BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zurich Insurance	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Adecco	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ams-Osram	Unterpremstätten (Autriche)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Avolta	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Baloise Holding	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Barry Callebaut	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belimo	Hinwil (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BKW	Bern (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clariant	Muttenz (BL)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ems-Chemie	Domat / Ems (GR)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Flughafen Zürich	Kloten (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Galenica	Bern (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Georg Fischer	Schaffhausen (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Helvetia	St. Gallen (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Julius Bär	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lindt & Sprüngli	Kilchberg (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meyer Burger	Thun (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PSP Swiss Property	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sandoz Group	Rotkreuz ZG)	SMIM	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Schindler	Hergiswil (NW)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SGS	Genève (GE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SIG Combibloc	Neuhausen am Rheinfell (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Straumann	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swatch Group	Neuchâtel (NE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

ENTREPRISE	DOMICILE	INDICE 1.1.2024	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Swiss Prime Site	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tecan	Männedorf (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Temenos	Genève (GE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VAT Group	Sennwald (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Accelleron Industries	Baden (AG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Aevis Victoria	Fribourg (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Allreal	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Also	Emmen (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Arbonia	Arbon (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aryzta	Schlieren (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ascom	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Autoneum	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bachem	Bubendorf (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Banque Cant. de Genève	Genève (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Banque Cant. du Valais	Sion (VS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Banque Cant. Vaudoise	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basellandschaftliche KB	Liestal (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basilea	Allschwil (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basler Kantonalbank	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BB Biotech	Schaffhausen (SH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Bell Food Group	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Berner Kantonalbank	Bern (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BNS	Zürich/Bern (ZH/BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Bossard	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bucher Industries	Niederweningen (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burckhardt Compression	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burkhalter Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bystronic	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Calida	Oberkirch (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Cembra Money Bank	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Coltene	Altstätten (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Compagnie Financière Tradition	Lausanne (VD)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comet Holding	Flamatt (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cosmo Pharma.	Amsterdam (Pays-Bas)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CPH	Perlen (LU)	Autres	✓	✓	-	-	-	✓	-	-	-	-
Dätwyler	Altdorf (UR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DKSH	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DocMorris	Steckborn (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
dormakaba	Rümlang (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dottikon ES Holding	Dottikon (AG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
EFG International	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Emmi	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Forbo	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fundamenta Real Estate	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Graubündner Kantonalbank	Chur (GR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gurit	Wattwil (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
HIAG Immobilien	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Huber+Suhner	Herisau (AR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hypothekarbank Lenzburg	Lenzburg (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Idorsia	Allschwil (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-

ENTREPRISE	DOMICILE	INDICE 1.1.2024	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Implenia	Opfikon (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Inficon	Bad Ragaz (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Interroll	Sant' Antonino (TI)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Intershop	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Investis	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-
Jungfraubahn	Interlaken (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kardex	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Komax	Dierikon (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Landis+Gyr Group	Cham (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Lem	Plan-Les-Ouates (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Leonteq	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Liechtensteinische LB	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Luzerner Kantonalbank	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Medacta Group	Castel San Pietro (TI)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Medartis Holding	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-	-	-
MedMix	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Metall Zug	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
mobilezone	Rotkreuz (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Mobimo	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Montana Aerospace	Reinach (AG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Novavest Real Estate	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
OC Oerlikon	Pfäffikon (SZ)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Orior	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Peach Property Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Phoenix Mecano	Stein am Rhein (SH)	Autres	✓	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pierer Mobility	Wels (Autriche)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Plazza	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
PolyPeptide Group	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Rieter	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Romande Energie	Morges (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Schweiter Technologies	Steinhausen (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sensirion Holding	Stäfa (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
SF Urban Properties	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
SFS Group	Heerbrugg (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Siegfried	Zofingen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SKAN Group	Allschwill (BL)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
SoftwareOne Holding	Stans (NW)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
St.Galler Kantonalbank	St. Gallen (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Stadler Rail	Bussnang (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Sulzer	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swissquote	Gland (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Thurgauer Kantonalbank	Weinfelden (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
TX Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U-blox	Thalwil (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Valiant	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Varia US Properties	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Vaudoise Assurances	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vetropack	St-Prex (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vontobel	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VP Bank	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-

ENTREPRISE	DOMICILE	INDICE 1.1.2024	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
VZ Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
V-Zug Holding	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Warteck Invest	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Ypsomed	Burgdorf (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Zehnder Group	Gränichen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zug Estates	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Zuger Kantonalbank	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Actelion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
APG SGA	Genève (GE)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bank Cler	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-
Bellevue Group	Küsnacht (ZH)	-	-	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-	-
Bergbahnen Engelberg-Trübsee-T.	Engelberg (OW)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-
BFW Liegenschaften	Frauenfeld (TG)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	-	-
Bobst	Mex (VD)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cassiopea	Lainate (Italie)	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
CEVA Logistics	Baar (ZG)	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-
Credit Suisse Group	Zürich (ZH)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cham Group	Cham (ZG)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-
Evolva	Reinach (BL)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Feintool International	Lyss (BE)	-	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-
GAM Holding	Zürich (ZH)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gategroup	Kloten (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Hochdorf	Hochdorf (LU)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
Hügli	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
IVF Hartmann	Neuhausen am Rheinfall (SH)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
Kudelski	Cheseaux-sur-Lausanne (VD)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kuoni	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
MCH Group	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-
Molecular Partners	Schlieren (ZH)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Myriad Group	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Newron Pharma.	Bresso (Italie)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-
ObsEva	Plan-les-Ouates (GE)	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-
Panalpina	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
Pargesa	Genève (GE)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Private Equity Holding	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
Relief Therapeutics	Genève (GE)	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
Santhera Pharma.	Pratteln (BL)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Schaffner	Luterbach (SO)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-
Sunrise	Opfikon (ZH)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-
Swiss Steel Holding	Luzern (LU)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Syngenta	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Transocean	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Valora	Muttenz (BL)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vifor Pharma	St. Gallen (SG)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			150	150	150	150	150	150	150	150	140	120

Swiss Stewardship Code

PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE	Consistent with their fiduciary duty to clients, investors and service providers integrate stewardship into their investment management and/or working models with the objective of creating long-term value for clients and other stakeholders. Board leadership, appropriate oversight as well as regular review of governance practices are essential.
PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	Investors and service providers develop effective stewardship policies which reflect the principles for effective stewardship and are aligned with their goals and values.
PRINCIPLE 3 - VOTING	Investors and service providers commit to active and informed voting with the goal of fostering long-term sustainable value creation. Investors integrate effective voting mechanisms into their investment process.
PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT	Investors and service providers engage in an active dialogue with investee entities with the aim of generating long-term financial and societal value and of reaching positive and long-term sustainable outcomes. Where necessary, investors collaborate with other investors to increase engagement outcomes. Other stakeholders may be a partner in collaborative engagements as they provide know-how, research and in some cases also specific administrative services to asset managers and asset owners. Where possible and relevant, investors should aim at engaging directly or indirectly in an active dialogue with relevant public stakeholders and policymakers on issues that affect sustainable investment.
PRINCIPLE 5 - ESCALATION	Investors and service providers, where necessary, escalate their stewardship activities to encourage investee entities towards generating long-term financial, environmental, and societal value and towards reaching positive and long-term sustainable outcomes.
PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	Investors and service providers regularly monitor investee entities to track, assess and review the effectiveness of their stewardship activities.
PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	When delegating stewardship activities, investors ensure consistency of the delegated activities with their own investment beliefs, stewardship policy and strategy. They remain responsible and accountable for the effectiveness of the delegated activities.
PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	Investors and service providers manage conflicts of interest in the best interests of their clients. They assess their investment activities and the interests of their clients to detect and suitably handle actual or potential conflicts of interest, disclosing these conflicts along with the measures taken to mitigate them.
PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	Investors and service providers disclose and report their stewardship policies and activities to their clients and beneficiaries in a way that demonstrates effective fulfilment of their duties.

Swiss Stewardship Code

Tableau de références

PRINCIPES DU SWISS STEWARDSHIP CODE	RÉFÉRENCES ETHOS
PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE	Charte Ethos Statuts de la Fondation Ethos Statuts de Ethos Services AG Code de conduite Ethos Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8) Rapport de gouvernance et de durabilité (pages 8-26)
PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 24-28) Politique d’engagement d’Ethos
PRINCIPLE 3 - VOTING	Service séparé pour l’exercice des droits de vote basé sur : Lignes directrices de vote d’Ethos Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 24)
PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT	Politique d’engagement d’Ethos (pages 2-3) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 25-26) Le présent rapport (Chapitre 2 Introduction)
PRINCIPLE 5 - ESCALATION	Politique d’engagement d’Ethos (pages 3-4) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 26) Le présent rapport (Chapitre 2.4 Processus d’engagement)
PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	Politique d’engagement d’Ethos (page 2) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 14-15)
PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	Non pertinent
PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	Code de conduite Ethos (pages 3-4) Règlement concernant les conflits d’intérêt et les cadeaux Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8)
PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	Politique d’engagement d’Ethos (page 4) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8) Le présent rapport

Glossaire

AG: Assemblée générale

ASPI: Australian Strategic Policy Institute

(<https://www.aspi.org.au/>)

BCB: Banque Centrale brésilienne

BCGEU: British Columbia General Employees' Union

(<https://www.bcgeu.ca/>)

BNDES: Banque Nationale pour le Développement économique et Social au Brésil

CA: Conseil d'Administration

CbCR: Country by Country Reporting

CDP: Carbon Disclosure Project

(<https://www.cdp.net/en>)

CHRB: Corporate Human Rights Benchmark

(<https://www.worldbenchmarkingalliance.org/corporate-human-rights-benchmark/>)

CII: Conseil des Investisseurs Institutionnels

(<https://www.cii.org/>)

CO: Code des Obligations

CSRD: Corporate Sustainability Reporting Directive

(https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/corporate-sustainability-reporting_en)

DSW: Deutsche Schutzvereinigung für Wertpapierbesitz e.V

(<https://www.dsw-info.de/en/>)

EPA: US Environmental Protection Agency

(<https://www.epa.gov/>)

EUDR: European Union Deforestation Regulation

(https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products_en?prefLang=fr)

FTC: Federal Trade Commission

(<https://www.ftc.gov/>)

GES: Gaz à effet de serre

GHG Protocol: Greenhouse Gas Protocol

(<https://ghgprotocol.org/>)

IA: Intelligence Artificielle

IAHR: Investor Alliance for Human Rights

(<https://investorsforhumanrights.org/>)

ICCR: Interfaith Center on Corporate Responsibility

(<https://www.iccr.org/>)

IDI: Investor Decarbonization Initiative

(<https://shareaction.org/investor-initiatives/investor-decarbonisation-initiative>)

IIGCC: Institutional Investors Group on Climate Change

(<https://www.iigcc.org/>)

IPDD: Investor Policy Dialogue on Deforestation

(<https://www.tropicalforestalliance.org/en/collective-action-agenda/finance/investors-policy-dialogue-on-deforestation-ipdd-initiative/>)

IRA: Inflation Reduction Act

(<https://home.treasury.gov/policy-issues/inflation-reduction-act>)

ISSB: International Sustainability Standards Board

(<https://www.ifrs.org/groups/international-sustainability-standards-board/>)

KTC: KnowTheChain

(<https://knowthechain.org/>)

LAPFF: Local Authority Pension Fund Forum

(<https://lapfforum.org/>)

LSEG: London Stock Exchange Group

(<https://www.lseg.com/en>)

MSCI: Morgan Stanley Capital International

(<https://www.msci.com/>)

OCDE: Organisation for Economic Cooperation and Development

(<https://www.oecd.org/fr.html>)

ODD: Objectifs de Développement Durable

(<https://sdgs.un.org/fr/goals>)

OICV: Organisation internationale des commissions de valeurs

(<https://www.iosco.org/>)

ONG: Organisation Non-Gouvernementale

PRI: Principles for Responsible Investment

(<https://www.unpri.org/>)

RDR: Ranking Digital Rights

(<https://rankingdigitalrights.org/>)

RMI: Responsible Minerals Initiative

(<https://www.responsiblemineralsinitiative.org/>)

SASB: Sustainability Accounting Standards Board

(<https://sasb.org/>)

SBTi: Science Based Targets Initiative

(<https://sciencebasedtargets.org/>)

SEC: US Securities and Exchange Commission

(<https://www.sec.gov/>)

SfC: Shareholders for Change

(<https://www.shareholdersforchange.eu/>)

SMI: Swiss Market Index

(<https://www.six-group.com/en/products-services/the-swiss-stock-exchange/market-data/indices/equity-indices/smi.html>)

SSE: Sustainable Stock Exchanges

(<https://sseinitiative.org/>)

TCFD: Task Force on Climate-Related Financial Disclosures)

(<https://www.fsb-tcf.org/>)

TIC: Technologies de l'Information et de la Communication

UNEP FI: UN Environment Programme Finance Initiative

(<https://www.unepfi.org/>)

UNGC: United Nations Global Compact

(<https://unglobalcompact.org/>)

VBDO : association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable

(<https://www.vbdo.nl/en/>)

WBA: World Benchmarking Alliance

(<https://www.worldbenchmarkingalliance.org/>)

WDI: Workforce Disclosure Initiative

(<https://shareaction.org/investor-initiatives/workforce-disclosure-initiative>)

WEF: World Economic Forum (Forum Économique Mondial)

(<https://www.weforum.org/>)

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch
T +41 58 201 89 89